Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 7 juillet 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°671 ■

OPEP+

Augmentation de la production pétrolière de 548.000 barils/jour en août prochain

P 16

5G ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie passe à la vitesse supérieure

À l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance, l'Algérie marque une étape décisive dans sa trajectoire numérique avec le lancement officiel de la 5G, nouvelle génération de téléphonie mobile. Cette avancée s'inscrit dans une dynamique nationale plus large de transformation numérique et de consolidation de la souveraineté technologique. Trois licences d'exploitation ont été attribuées à Mobilis, Ooredoo et Djezzy, consacrant ainsi l'entrée officielle de l'Algérie dans l'ère de l'ultra-connectivité. P 3

RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

L'Algérie renforce sa sécurité hydrique avec des réalisations majeures

L'Algérie célèbre, samedi, le 63ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale dans un contexte marqué par d'importantes avancées dans le secteur de l'hydraulique, notamment à travers la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau de mer, permettant de renforcer considérablement la sécurité hydrique nationale.

P 4

OPÉRATION DE TRANSFERT DE TASSILI AIRLINES VERS AIR ALGÉRIE

Soumise aux principes d'équité et de transparence

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé que l'opération de transfert de propriété de la compagnie "Tassili Airlines" vers "Air Algérie" s'effectuait conformément aux principes d'équité, de transparence et de préservation des droits des travailleurs.

P 4

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 63E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Tebboune rend hommage aux martyrs et appelle à l'unité nationale

À l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, Tebboune a adressé ce vendredi 5 juillet un message solennel à la nation, empreint de fierté, de mémoire et de projections vers l'avenir.
Dans ce discours, le chef d'État a appelé les algériens à se souvenir des sacrifices des martyrs tout en regardant vers les défis à venir avec confiance et cohésion.

P 16

SAISON ESTIVALE

L'ENTMV renforce son offre maritime et ses tarifs avantageux P 2

TÉLÉCOMMUNICATIONS-INTERNET-FIBRE-ABONNÉS

Plus de 50 % des abonnés filaires raccordés à la fibre optique P 4

ASSURANCES

Le chiffre d'affaires progresse de plus de 13% au 1er trimestre P 2

FÊTE DU 5 JUILLET

Les présidents de l'USM Alger et du CR Belouizdad honorent le président de la République

Le ministre des Sports et les présidents de l'USM Alger et du CR Belouizdad ont honoré le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, « en reconnaissance de ce qu'il a apporté au football et au sport algériens ».
Le président de la République a été honoré après avoir supervisé, samedi après-midi au stade Nelson-Mandela, la finale de la 58e édition de la Coupe d'Algérie de football, où il a créé l'événement en descendant sur la pelouse pour saluer les joueurs et les staffs administratifs et techniques des deux équipes, et où il a été acclamé par le public présent.
Pour rappel, l'USM Alger a obtenu son neuvième sacre en Coupe d'Algérie de football en battant le CR Belouizdad sur le score de 2 à 0 en finale disputée, samedi, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le président des Émirats Arabes Unis félicite le président Tebboune

Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats Arabes Unis, a adressé un message de félicitations au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la fête de l'indépendance de l'Algérie, selon l'Agence de presse des Émirats (WAM).
De même, son altesse Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, Vice-Président des Émirats Arabes Unis, Premier Ministre et Souverain de Dubaï, ainsi que son Altesse Cheikh Mansour bin Zayed Al Nahyan, Vice-Président des Émirats Arabes Unis, Vice-Premier Ministre et Chef du Bureau Présidentiel, ont également envoyé des messages de félicitations similaires au Président Abdelmadjid Tebboune.

SAISON ESTIVALE

L'ENTMV renforce son offre maritime et ses tarifs avantageux

L'été est là et avec lui, le coup d'envoi d'un programme ambitieux pour l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) ! Pour cette saison, l'objectif est de faciliter au maximum les voyages des vacanciers et de la diaspora algérienne. Ce ne sont pas moins de 320 traversées qui sont programmées depuis les principaux ports algériens vers le sud de l'Europe. L'idée est simple : offrir un service de meilleure qualité, le tout à des prix qui restent abordables.

Par Mourad A

Lors de son intervention sur la « Chaîne III » de la radio nationale, Houria Kerkache Touhimer, directrice du contrôle de gestion à l'ENTMV, a souligné : « C'est une organisation huilée que nous avons préparée dès la fin de la saison précédente ». Ces traversées desserviront les ports français de Marseille et Sète, ainsi que le port espagnol d'Alicante, qui remplace cette année d'autres escales espagnoles habituelles. Pour répondre à la demande croissante, l'ENTMV a mobilisé quatre navires pour la saison : trois en propriété et un affrété. Malgré un incident technique sur le navire affrété en juin, la situation a été rapidement rétablie. « Le navire a été remis en service après des vérifications de sécurité rigoureuses, en concertation avec le constructeur », a expliqué la directrice, précisant que les passagers affectés ont été intégralement pris en charge.
Outre la couverture logistique, l'ENTMV se distingue cette année par une politique tarifaire avantageuse. Des réductions permanentes sont proposées, atteignant jusqu'à 60 % pour les familles nombreuses. « Une famille de quatre personnes avec un véhicule peut bénéficier d'une remise moyenne de 50 %, et ce, tout au long de l'année, sans condition de saisonnalité », a précisé la responsable. Des formules spécifiques, telles que HANA, SAFIR ou BAHIA, viennent également renforcer l'accessibilité aux services de la compagnie, notamment pour la communauté algérienne établie à l'étranger. « Nous ne sommes pas seulement une entreprise économique, nous sommes aussi une entreprise citoyenne qui applique de manière indéfectible la politique des pouvoirs publics », a tenu à rappeler Mme Kerkache.
Face aux critiques passées, l'ENTMV a renforcé son dispositif de formation et de recyclage du personnel hôtelier, en partenariat avec des écoles spécialisées. Des efforts importants ont été consentis pour améliorer la qualité de service à bord, où les repas sont inclus dans le billet, ce qui reste unique parmi les opérateurs maritimes de la région. Sur le plan digital, 70 % des réservations se font désormais en ligne, avec paiement par carte bancaire possible dans toutes les agences. Un espace client numérique permet de déposer des doléances et de suivre leur traitement. « Chaque signalement est pris en charge avec sérieux, par une équipe spécialement mobilisée à cet effet », a assuré la responsable.
L'ENTMV n'échappe pas non plus aux enjeux environnementaux. En conformité avec les exigences de l'Organisation maritime internationale, la compagnie a basculé vers un carburant à faible teneur en soufre, bien plus coûteux. À court terme, un dispositif de filtration des carburants est prêt à être installé à bord, en attente de financement. « Notre objectif est de réduire notre empreinte carbone sans répercuter le coût sur nos passagers. C'est pourquoi nous espérons un appui financier de l'État pour mener à bien cet investissement », a plaidé Mme Kerkache. À long terme, l'ENTMV ambitionne également l'acquisition de navires écologiques, un projet actuellement à l'étude.
Dans un esprit de solidarité, l'ENTMV collabore étroitement avec les autres opérateurs, nationaux comme étrangers. En cas d'incident, elle assure la prise en charge des passagers, quelle que soit la compagnie initialement réservée. « Nous avons récemment mobilisé un de nos navires pour rapatrier des voyageurs bloqués par une autre compagnie, preuve de notre engagement envers la communauté algérienne », a-t-elle affirmé.

POUR RENFORCER LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Mise en service de plusieurs nouvelles installations à Alger

Les directions de distribution d'Alger, relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz, ont mis en service plusieurs nouvelles installations ces dernières semaines, afin de renforcer le réseau de distribution, et d'assurer la continuité de l'approvisionnement durant la saison estivale.
Ces investissements visent à répondre à la demande croissante en énergie électrique durant cette saison, qui connaît une hausse des températures, dans le cadre d'un plan qui vise à fournir un service de qualité, ont indiqué les directions.

ASSURANCES

Le chiffre d'affaires progresse de plus de 13% au 1er trimestre

Le marché national des assurances a enregistré, au premier trimestre 2025, un chiffre d'affaires en nette hausse de 13,3% sur un an, à 56,9 milliards de dinars (mds DA), y compris les acceptations internationales et la réassurance takaful, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.
Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaires de 46,7 mds DA entre janvier et fin mars dernier (+14,8% sur un an), alors que celle des assurances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 6,5 mds DA (+8,5%), détaille le bilan.
L'assurance automobile, qui s'est taillée 48,2% du total de l'activité des assurances de dommages, a enregistré à fin mars 2025 un chiffre d'affaires de près de 22,6 mds DA, soit une progression de 5% comparativement à la même période de l'exercice 2024, selon les données du CNA.
Cette progression est principalement portée par la sous-branche "Risques obligatoires", qui affiche une évolution de 13,4% comparativement au 1er trimestre 2024, atteignant un chiffre d'affaires de 4,6 mds DA, relève le même bilan, expliquant la hausse par l'augmentation de 15% de la tarification de la garantie "Responsabilité civile".
Concernant la branche "Incendie et risques divers" (IRD), qui représente 43,7% de la structure du marché, elle a fortement progressé (+30,1%) avec un chiffre d'affaires de 20,4 mds DA, soit une production additionnelle de 4,7 mds DA par rapport à la même période de 2024.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

5G ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie passe à la vitesse supérieure

À l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance, l'Algérie marque une étape décisive dans sa trajectoire numérique avec le lancement officiel de la 5G, nouvelle génération de téléphonie mobile. Cette avancée s'inscrit dans une dynamique nationale plus large de transformation numérique et de consolidation de la souveraineté technologique. Trois licences d'exploitation ont été attribuées à Mobilis, Ooredoo et Djezzy, consacrant ainsi l'entrée officielle de l'Algérie dans l'ère de l'ultra-connectivité.

Par Mourad A.

Invitée sur le plateau de la chaîne de télévision « Al24news », Warda Bailiche, experte en transformation numérique et éthique de l'intelligence artificielle, s'est exprimée sur les retombées de cette avancée. Elle a salué un virage stratégique majeur qui permettra au pays de se positionner comme une plateforme numérique régionale. « C'est un moment historique pour l'Algérie numérique », a-t-elle déclaré. La 5G représente bien plus qu'un simple progrès technologique. Pour l'experte, elle constitue « un accélérateur de l'innovation, capable de métamorphoser les usages dans tous les secteurs clés : santé, mobilité, industrie, éducation, sécurité... ». Grâce à cette technologie, l'Algérie pourra développer des villes intelligentes, accueillir les véhicules autonomes ou encore faciliter des actes médicaux à distance, y compris des chirurgies assistées à distance. « Nous sommes en train de vivre une bascule historique. Le pays se transforme. Il avance », a-t-elle résumé, ajoutant que huit projets pilotes de déploiement de la 5G sont déjà en cours. « Peu de pays africains peuvent revendiquer aujourd'hui une telle maturité dans ce domaine ».

Cette avancée s'inscrit dans un cadre institutionnel plus large, voulu par le président Abdelmadjid Tebboune, qui a érigé la numérisation comme pilier de la bonne gouvernance, de la transparence administrative et de la maîtrise des dépenses publiques. La Stratégie nationale de transformation numérique 2030, lancée par le Haut-Commissariat à la numérisation, repose sur cinq axes : infrastructure TIC, capital humain, gouvernance, économie et société numérique. Elle vise à réduire la fracture numérique, généraliser la fibre optique (déjà 200 000 km déployés) et raccorder plus de 5,74 millions de foyers à l'internet fixe. Dans ce sillage, la cybersécurité est également érigée en priorité nationale, avec la création d'un Conseil national de sécurité des systèmes d'information (CNSSI) et d'une Agence nationale dédiée (ANSSI), pour garantir l'intégrité des infrastructures numériques.

Au-delà de ses impacts internes, la 5G ouvre de nouvelles perspectives à l'international. Pour Warda Bailiche, « l'Algérie peut devenir un pôle d'innovation en Afrique, en interconnectant ses 58 wilayas et en créant un terrain favorable à l'open innovation transfrontalière ». L'experte appelle les jeunes, les entrepreneurs et la diaspora à saisir cette opportunité : « Osez ! Ne soyez pas de simples consommateurs de technologie. Créez, innovez, soyez les architectes de cette nouvelle Algérie numérique », a-t-elle lancé avec conviction. Interpellée sur le rôle de la communauté nationale à l'étranger, elle a souligné que l'écosystème est prêt et que le soutien politique est manifeste : « Nous ne sommes pas seuls. Le président Tebboune nous accompagne. Il tend la main à la diaspora. Il est temps de répondre à cet appel ».

OPÉRATION DE TRANSFERT DE TASSILI AIRLINES VERS AIR ALGÉRIE

Soumise aux principes d'équité et de transparence

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé que l'opération de transfert de propriété de la compagnie "Tassili Airlines" vers "Air Algérie" s'effectuait conformément aux principes d'équité, de transparence et de préservation des droits des travailleurs.

Le ministre s'exprimait, jeudi, lors d'une conférence de presse co-animée avec le directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, en marge de la cérémonie d'annonce de l'identité visuelle de la nouvelle compagnie "Domestic Airlines".

Sayoud a précisé, à cet égard, qu'en vertu de l'opération, il sera procédé au transfert des moyens matériels et humains de "Tassili Airlines" vers la nouvelle filiale, en vertu de l'accord signé entre la société holding Sonatrach activités externes et de soutien (SAES) (relevant du même groupe) et la compagnie "Air Algérie", "sans aucun licenciement de personnel".

La création de cette nouvelle filiale s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation du système de transport aérien et d'amélioration de son efficacité et de la qualité du service public, notamment face à la demande croissante sur les lignes domestiques, a précisé le ministre.

Cette démarche répond également aux exigences de connexion entre les wilayas du Sud avec le reste du pays, en concrétisation des objectifs fixés pour renforcer le développement socio-économique au profit des populations de ces régions, réaliser l'équilibre régional, améliorer la qualité de vie, dynamiser les échanges commerciaux et promouvoir le tourisme dans le Sud, a-t-il ajouté.

Outre les 15 avions actuellement exploités par "Tassili Airlines", la Compagnie "Domestic Airlines" sera renforcée par 16 appareils de type ATR, dans le cadre d'un accord signé, jeudi, avec cette société européenne en marge de la cérémonie de présentation de l'identité visuelle de la nouvelle compagnie.

Ainsi, la flotte totale d'Air Algérie sera porté à 102 avions (contre 55 actuellement), en comptant également les 16 appareils Boeing et Airbus en cours de fabrication pour le compte de la compagnie nationale.

Sayoud a précisé qu'un audit est en cours sur la flotte pour évaluer la performance de ses équipements, sachant que certains appareils ont plus de 15 ans, et ce, en vue de procéder à la cession des avions les plus anciens.

EL-BAYADH

Plus de 2.600 étudiants diplômés du Centre universitaire "Nour El-Bachir"

Le Centre universitaire Nour El-Bachir d'El-Bayadh a enregistré plus de 2.600 étudiants diplômés au titre de l'année universitaire 2024-2025, a-t-on appris des responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Le Directeur-adjoint chargé des études de graduation, de la formation continue et des diplômes, le professeur Boussalem Boubakar, a précisé à l'APS que ce nombre comprend 1.364 diplômés en Licence et 1.296 en Master.

L'année universitaire écoulée a également été marquée par la soutenance de plus de 70 mémoires de fin d'études dans le cadre du décret 1275 relatif à la création de startups et à l'obtention de brevets d'invention, et ce dans diverses spécialités, a-t-on fait savoir de même source.

La cérémonie de clôture de l'année universitaire, organisée récemment, a été l'occasion de récompenser plusieurs enseignants promus au rang de professeur d'enseignement supérieur, ainsi que les meilleurs étudiants des promotions diplômées, couvrant 33 spécialités en Licence et 37 spécialités en Master proposées par le Centre universitaire.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des infrastructures pédagogiques et de la promotion de la recherche scientifique au Centre universitaire d'El-Bayadh, les autorités locales ont lancé, à la fin de la semaine dernière, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la jeunesse, les travaux de réalisation d'un hall technologique comprenant quatre ateliers et dix laboratoires pratiques.

Le projet a bénéficié d'un financement d'environ 620 millions de dinars, pour un délai de réalisation fixé à 18 mois, souligne-t-on.

TÉLÉCOMMUNICATIONS-INTERNET-FIBRE-ABONNÉS

Plus de 50 % des abonnés filaires raccordés à la fibre optique

Plus de 50 % des abonnés filaires d'Algérie Télécoms (AT) sont désormais raccordés à la fibre optique, annonce, samedi, un communiqué de l'entreprise. "Algérie Télécom franchit une nouvelle étape décisive dans sa stratégie de modernisation des infrastructures de télécommunications avec plus de 50 % de son parc d'abonnés filaires désormais connectés à la technologie FTTH (fiber to thehome)", précise la même source.
Après avoir rappelé qu'elle avait dépassé, en juin dernier, le cap symbolique des 2,2 millions de foyers raccordés à la fibre optique, Algérie Télécoms confirme sa capacité à "opérer, en un temps record, une transition technologique de grande envergure, en remplaçant, progressivement, les lignes ADSL par des connexions à très haut débit". Cette performance témoigne de "la volonté d'Algérie Télécom de démocratiser l'accès à une connectivité de nouvelle, offrant à ses clients un réseau plus stable, plus rapide et plus sécurisé", ajoute-t-on, soulignant que "grâce à la FTTH, les foyers algériens bénéficient désormais d'un confort numérique inégalé, adapté aux usages modernes comme lestreaming, le télétravail, le e-learning ou encore les services cloud".

RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

L'Algérie renforce sa sécurité hydrique avec des réalisations majeures

L'Algérie célèbre, samedi, le 63ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale dans un contexte marqué par d'importantes avancées dans le secteur de l'hydraulique, notamment à travers la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau de mer, permettant de renforcer considérablement la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de pression croissante sur les ressources en eau due aux changements climatiques.
Ces cinq usines, dont quatre ont été inaugurées, cette année, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir El Tarf (Koudiet Draouche), Boumerdès (Cap Djenet),Tipaza (Fouka) et Oran (Cap Blanc), tandis que celle de Béjaïa (Tighremt-Toudja) le sera prochainement, disposent chacune d'une capacité de 300.000 m3/jour. Elles vont porter à 42% la couverture des besoins nationaux en eau potable dessalée, contre 18 % auparavant.
Réalisées en moins de 26 mois dans le cadre d'un plan d'urgence, ces infrastructures ont porté à 19 le nombre total de stations de dessalement en activité à travers le pays. Grâce à ces efforts, la capacité nationale de production d'eau dessalée est passée de 2,2 à 3,7 millions de m3/jour, permettant de satisfaire les besoins en eau potable de quelque 15 millions de citoyens.
L'Algérie se classe désormais première en Afrique et deuxième dans le monde arabe en termes de capacité de production d'eau dessalée. Une particularité majeure de ces nouvelles usines réside dans leur réalisation 100% algérienne, par des entreprises nationales affiliées aux groupes Sonatrach et Cosider, une première dans l'histoire du pays.
"Grâce à la volonté des hommes, du simple ouvrier au plus haut, le défi a été relevé", avait souligné le président de la République lors de l'inauguration de l'usine d'Oran en février dernier. "l'Algérie indépendante ... d'où elle a commencé et où est arrivée ? Nous voici au stade des grandes réalisations en un temps record et avec les technologies les plus modernes", avait-il ajouté.
Parallèlement au dessalement, l'Algérie a investi massivement dans la construction de barrages et de réseaux d'interconnexion hydrauliques. Le pays compte actuellement plus de 80barrages, d'une capacité totale de stockage de 8,3 milliards dem3, avec des projets en cours devant porter cette capacité à 12milliards de m3 d'ici 2030.
Des réseaux de transferts hydrauliques (Sud-Sud et Sud-Nord) ont également été réalisés, assurant une répartition solidaire de l'eau entre les régions. Le taux de raccordement à l'eau potable atteint aujourd'hui 98% au niveau national, plaçant l'Algérie parmi les pays les plus avancés dans ce domaine.
Pour aller encore plus loin, six nouvelles stations de dessalement, d'une capacité de 300.000 m3/jour chacune, seront lancées à partir de 2026 dans les wilayas de Skikda, Jijel, Tizi Ouzou, Chlef, Mostaganem et Tlemcen, dans l'objectif d'atteindre un taux de couverture supérieur à 60%, sans recourir aux nappes phréatiques.
Enfin, l'Algérie prévoit de développer localement les technologies de dessalement, notamment les membranes d'osmose inverse, afin de renforcer son autonomie technologique. Elle ambitionne également d'intégrer les énergies renouvelables dans ce processus et de valoriser la saumure issue du dessalement pour l'industrie minière, notamment dans l'extraction du lithium, composant essentiel à la fabrication de batteries.

EXPO OSAKA 2025

L'artisanat et la destination touristique algérienne marquent leur présence au Japon

Le secteur de l'Artisanat et la destination touristique nationale ont marqué leur présence au niveau du pavillon algérien à l'exposition universelle "Expo Osaka-Kansai 2025", qui se tient au Japon, attirant ainsi une grande affluence, indique, samedi, communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). Le secteur de l'Artisanat et la destination touristique algérienne, ont marqué leur présence lors de la semaine du tourisme et de l'Artisanat, organisée au pavillon algérien à l'exposition universelle "Expo 2025 Osaka-Kansai", au Japon, réalisant, ainsi, "un succès remarquable avec la participation des établissements du secteur à savoir : l'ONT, l'Office national algérien du tourisme (ONAT), le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), l'Agence nationale de l'artisanat et du tourisme (ANART), la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Alger, Touring voyages Algérie et des artisans", précise la même source.
A cette occasion, le pavillon Algérie a connu "une grande affluence de visiteurs de différentes nationalités, notamment des japonais, venus s'informer davantage sur les atouts de la destination touristique algérienne, ainsi que sur les différents produits de l'artisanat et des tenues vestimentaires traditionnelles algériennes ayant largement suscité l'intérêt des visiteurs". Parallèlement à la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'indépendance, une cérémonie a été organisée au pavillon Algérie, en sus d'une prestation musicale exécutée par le groupe "Ajyal saeeda" (générations montantes) de la wilaya de Ghardaïa. Organisée du 2 au 10 juillet courant au niveau du pavillon Algérie, la semaine du tourisme et de l'artisanat , vise, selon ses organisateurs, à "promouvoir la destination touristique algérienne au Japon et auprès des participants de différents pays".

AAPI

Une cinquantaine de porteurs de projets de la Diaspora reçus

Le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a accueilli plus de 50 porteurs de projets algériens résidant dans 14 pays différents, venus en Algérie pour participer à l'événement «72H d'entrepreneuriat», lancé mercredi par l'association «Un jeune, une idée», en partenariat avec le mouvement dynamique des Algériens en Franc «MOUDAF».
Un exposé a été présenté, portant sur les réformes initiées parle président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sur les opportunités d'investissement prometteuses offertes à la communauté nationale, notamment celles inscrites parmi les priorités de l'économie nationale, comme les projets favorisant le transfert de connaissances, d'expertise et de technologie à travers des partenariats qualitatifs.
Pour M. Rekkache, la réunion était «très fructueuse», mettant en avant la place des membres de la communauté dans le système d'investissement national, étant une «ressource humaine et économique» et des «ambassadeurs de l'Algérie à travers le monde». Et de mettre en avant, «l'expérience de l'Agence depuis sa création qui a démontré que les projets d'investissement en partenariat les plus réussis sont ceux dont l'un des parties est un membre de la communauté nationale établie à l'étranger, au regard de leurs compétences et expériences avérées et leur capacité à établir des coopérations entre l'Algérie et leurs pays de résidence».
M. Rekkache a également salué le «grand intérêt affiché par les différents participants et leur volonté de contribuer à l'édification du pays par leurs idées, en tant qu'ambassadeurs économiques à l'étranger ou encore à travers des initiatives d'investissement concrètes».

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,73	-0,50	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 430,00	1430,00	0,00	0,37	1,33	0,00	-	11535	16 495 050,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,16	3,92	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	1517	3 489 100,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,43	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-2,58	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 30 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 Juin 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	ادنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	59	66	51	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	73	88	59	الطماطم		
	Oignon sec	42	49	34	البصل الجاف		
	Ail vert	233	259	206	الثوم الخضراء		
	Carotte	90	102	78	الجزر		
	Navet	93	104	82	لفت		
	Poivron	101	114	88	الفلفل الاخضر		
	Piment	120	137	103	الفلفل الحار		
	Courgette	83	96	69	الكوسة		
	Haricot vert	204	227	181	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	100	113	87	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	400	490	311	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	579	710	448	التمر		
	Banane	416	425	407	الموز		
	Melon	115	132	97	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	85	99	71	البطيخ الاحمر		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1757	1901	1613	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	381	393	369	الدجاج		
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)		

Réformes tarifaires: modèles de consommation et prix de l'énergie

Les tarifs et les prix de l'énergie, à travers le monde et en Algérie, ont toujours constitué une question complexe et délicate à la fois de part leurs impacts sociaux qu'économiques et financiers et même géopolitiques.

2e partie et fin

Par Dr. Mustapha Mekideche (*)

● Intégré des signaux de transition énergétique, notamment via des taxes carbone, des redevances environnementales ou des incitations pour les énergies renouvelables qui constituent de fait des barrières à l'entrée supplémentaires pour les pays exportateurs d'énergie conventionnelle comme pour l'Algérie. Cette dernière question devrait, pour ce qui nous concerne être anticipée dans le cadre notamment de la renégociation en cours de notre accord de libre échange avec l'Union européenne (UE) et sur le plan mondial dans les Conférences climat.

● Protégé partiellement et insuffisamment les couches sociales plus vulnérables par des mécanismes ciblés (tarifs sociaux, chèques énergie), au lieu de subventionner les prix à l'échelle nationale.

En Europe par exemple , le marché de l'électricité et du gaz est largement libéralisé. Le prix suit les coûts marginaux (souvent les centrales à gaz), mais si des aides insuffisantes sont versées aux ménages fragiles pour tenter d'amortir les hausses.

S'agissant des expériences internationales des pays exportateurs d'hydrocarbures et émergents. En effet des pays comme l'Iran, l'Indonésie, l'Arabie Saoudite,ou bien l'Egypte ont déjà engagé avec des succès relatifs des réformes tarifaires en matière de tarification énergétiques que ce soit par des mécanismes de ciblages des couches sociales ou activités identifiées comme stratégiques ou prioritaires devant bénéficier d'un soutien financier généralement d'origine budgétaire.

Égypte

• Suppression progressive des subventions (2014–2020),
. Tarification par tranches.
• Compensation ciblée via cartes d'approvisionnement alimentaire.

Indonésie
• Réduction massive des subventions carburants dès 2015.
• Introduction d'un prix flottant basé sur le marché mondial.
•Transferts monétaires directs ciblés.

Iran
• Targeted Subsidy Plan (2010).
• Augmentation des prix.
• Compensation universelle via versements mensuels à la population.

Arabie Saoudite

• Tarification progressive (post-2016).
• « Citizen Account Program » pour soutien aux ménages.
• Conditions spécifiques pour les industries énergivores.

Enseignements principaux :
• Nécessité d'un Phasage des réformes.
• Construction d'un Ciblage social précis et approprié
•. Communication publique transparente.
. Gouvernance forte et indépendante.

3. Éléments d'une stratégie de réforme tarifaire progressive en Algérie

3.1 La difficulté de l'exercice et la position du problème

Comment fixer les prix de l'énergie en tenant compte à la fois des impératifs économiques et financiers (compétitivité et attractivité des investissements, équilibre budgétaire), des contraintes sociales (accessibilité pour les ménages) et l'assèchement des dynamiques de rente installées(subventions, redistribution implicite, effets d'aubaine captés par les IDE et les investissements locaux à forte intensité énergétique).

Cela nécessite une observation mesurable et permanente des tendances passées et des scénarios avec les changements tarifaires projetés.

● Le transfert de rente non productif, lorsqu'un prix trop bas bénéficie à des catégories non prioritaires (classes supérieures et moyennes ou entreprises énergivores), freine l'investissement, aggrave les tensions budgétaires et crée des rentes indûment captées par des intérêts particuliers.

● Il faudra sortir du risque de cercle vicieux : plus les prix sont bas, plus la consommation augmente, plus la pression sur les ressources s'accroît, et plus il est difficile de réformer.

● Les tentatives de réforme tarifaire (alignement progressif des prix sur les coûts, ciblage des aides) sont souvent bloquées par des considérations politiques ou sociales.

Les objectifs de la réforme tarifaire

● Assurer la soutenabilité budgétaire à moyen et long terme.

● Maintenir l'equitè sociale et la justice énergétique.

● Préserver la rente pour des objectifs prioritaires stratégiques et de souveraineté et prévenir les transferts indus

● Soutenir la transition énergétique.

Schéma de gouvernance tarifaire

Compte tenu à la fois de la nécessité et de la complexité de la réforme tarifaire de l'energie, le schéma de gouvernance tarifaire devra être assis à la fois sur un dialogue social permanent et la disponibilité d'instruments statistiques fiables que facilitera la digitalisation en cours du pays . Dans ce cadre les conditions de réussite de la réforme tarifaire nécessitent que toutes les institutions y contribuent de façon active:

● Le Gouvernement et le Parlement devront fixer le cadre stratégique et les mesures tarifaires progressives , en liaison à la fois avec les acteurs sociaux (syndicats ptrnaux et des salariés , mouvement associatif) et en s'assurant du consensus de la classe politique et des forces économiques (associations patronales)

● La CREG , en tant que première institution de Régulation dotée de l'expertise et des attributions doit veiller à la faisabilite , la transparence et l'efficacité des ajustements tarifaires progressifs à mettre en oeuvre.

● La Sonelgaz & Sonatrach seront en charge de l'application opérationnelle des tarifs.

● Un Observatoire indépendant devra être créé pour assurer le Suivi de l'impact social et économique avec la publication de rapports publics.

● Un Mécanisme compensatoire doit être mis en place par :la Création d'un compte énergie citoyen pour les ménages vulnérables (Expérience déjà acquise en Algerie par exemple dans le dispositif d'accompagnement des jeunes diplômés sans emploi)

Recommandations stratégiques

1. Cesser , le moment venu, les subventions généralisées au profit d'un ciblage ciblé et équitable.
2. Protéger les ménages vulnérables par des transferts directs ou un compte énergie.
3. Tarification progressive par tranches :
 - Tranche sociale (jusqu'à 100 kWh/mois)
 - Tranche intermédiaire
 -Tranche élevée (tarif de dissuasion)
4. Tarifs préférentiels industriels à conditionner à :
 - La performance énergétique,
 - La création d'emplois locaux,
 - L'effort d'intégration national,
 - L'investissement dans la transition bas carbone.
5. Préserver la rente pour les chaînes de valeur stratégiques : hydrogène, solaire, gazochimie locale, infrastructures structurantes, recherche
6. Créer un comité interministériel piloté par le Premier ministre, chargé du suivi tarifaire.
7. Publier un rapport annuel tarifaire pour mesurer les progrès réalisés ou à l'inverse pour identifier les obstacles persistants.

Conclusion et perspectives

La réforme des politiques tarifaires déjà engagée, mais insuffisamment mise en oeuvre, devra être consolidée et développée selon une démarche prudente, progressive mais déterminée par les actions suivantes:

1. Construire un consensus social et politique solide, car la réforme tarifaire touche des équilibres sensibles,
2. Réduire progressivement les subventions universelles pour aligner progressivement et rapprocher à terme les prix sur les coûts économiques,
3. Mettre en place des mécanismes de compensation ciblés (transferts monétaires, tarifs sociaux, etc.),
4. Investir dans la diversification énergétique et l'efficacité énergétique pour réduire la dépendance à la rente et promouvoir les En/R, dont les faibles tarifs actuels des énergies classiques peuvent produire un effet d'éviction sur ces dernières.

(*) Expert en énergie.
Membre fondateur et ancien vice-président du CNES,
Membre du Panel MAEP (UA).

EL-MEGHAIER

Mise en service d'un centre de stockage intermédiaire de céréales

Un nouveau centre de proximité de stockage intermédiaire de céréales a été mis en service dans la commune d'Oum-Tiour, wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre des festivités de célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.
D'une capacité de stockage de 50.000 quintaux, cette structure, pour laquelle une enveloppe financière de plus de 219 millions DA a été mobilisée pour un délai de réalisation de huit mois a été fixé, occupe une superficie de quatre (4) hectares, dont 7.800 m2 bâtis.
La même source fait état de la réalisation en cours de trois (3) autres centres similaires au niveau du chef lieu de wilaya et les communes de Djamaâ et Still, qui seront livrés "prochainement".

TIMIMOUN

Mise en service d'une polyclinique à Ouled-Said

Une nouvelle polyclinique, comprenant plusieurs services médicaux, a été mise en service samedi dans la commune d'Ouled-Said, wilaya de Timimoun, dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.
Cette structure de santé, baptisée du nom du moudjahid défunt Mohamed Yahiaoui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 260 millions de DA a précisé le directeur local de la Santé, Sadek Guerioune.
La polyclinique dispose de salles de soins et de consultations, d'une salle de radiologie, d'un laboratoire d'analyses, d'une service mère-enfant, d'une unité de dialyse et d'une autre de chirurgie dentaire, en plus d'une aile administrative, a détaillé le même responsable.
Cet acquis est appelé à contribuer au rapprochement des prestations de santé du citoyen et au renforcement de la couverture sanitaire à travers la wilaya, a-t-il souligné.

DJANET

Inauguration d'une unité de chimiothérapie à l'EPH

Une nouvelle unité de chimiothérapie a été inaugurée samedi au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) de la cité Ifri, à Djanet, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Concrétisée au titre de la mise en œuvre du plan de lutte anti-cancer 2025/2030, cette unité vient renforcer le système de santé dans la wilaya, a indiqué le directeur local de la santé, Abdelaziz Kehila. Fruit d'une collaboration et coordination entre l'EPH de Djanet et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bejaia, cette unité, équipée de moyens de haute technologie, est composée de huit (8) lits, quatre pour hommes et autant pour femmes, d'un laboratoire spécialisé, d'un bureau pour praticiens, d'une salle de traitement et d'une autre de repos pour les malades.
Le service est encadré par un staff médical composé d'un oncologue, de deux praticiens assistants, de paramédicaux et de deux biologistes. Inaugurée dans le cadre de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, cette unité constitue un important acquis pour la population locale et épargne aux malades les charges et contraintes psycho-physiques et financières induits par les déplacements vers les structures similaires d'autres wilayas.
La nouvelle unité a été favorablement accueillie par la population locale qui voit en elle un moyen de rapprochement des prestations de santé du citoyen et l'amélioration de la couverture sanitaire dans la région.

TIARET

Raccordement de 90 foyers dans deux zones rurales aux réseaux d'eau potable et de gaz

Quatre-vingt-dix (90) foyers situés dans deux zones rurales dans la commune de Sebaïne (wilaya de Tiaret) ont été, récemment, raccordés aux réseaux de distribution d'eau potable (AEP) et de gaz naturel, a-t-on appris, samedi, du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Bachir Boussarsar.
M. Boussarsar a précisé que les habitants de la localité d'El-Fraïh, soit 30 familles totalisant 130 personnes, ont bénéficié d'un approvisionnement en eau potable à partir du réservoir qui alimente le centre de la commune de Sebaïne. Un réseau de distribution a été mis en place après la pose d'une conduite de 1 km pour un coût de 2,5 millions DA, pris en charge par le budget communal, a-t-il indiqué.Par ailleurs, 60 foyers de la zone de Ras Sebaïne ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL).
Le projet a été mis en service en milieu de semaine par l'entreprise Sonelgaz, a fait savoir la même source.
Ce projet, qui profite à 300 habitants, a été réalisé en quatre mois avec la mise en place d'un réseau de distribution de 4,9 km et l'installation des compteurs, pour une enveloppe budgétaire estimée à 13,9 millions DA.

TOUGGOURT

700 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 711 foyers dans les communes de Touggourt et Taïbet ont été raccordés au réseau de gaz naturel, dans le cadre de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.
Dotée d'un financement de 63 millions DA, l'opération a donné lieu au raccordement de 671 foyers au niveau du nouveau pôle urbain "El-Moustakbel" à Touggourt et de 40 autres dan la localité de Delilia, dans la commune de Taïbet, avec l'installation d'un réseau de 4,5 km linéaires.
L'évènement a été également mis à profit pour la mise en service d'un projet d'extension, sur 5 km, du réseau d'électricité au niveau de la cité El-Moustakbel Sud-3.
Les autorités locales ont procédé, en outre, à la mise en service d'un réseau d'électrification agricole au profit de cinq (5) exploitations dans la commune de zaouïa El-Abidia.

SAÏDA

Plus de 100 habitations raccordées au réseau de gaz naturel

Plus de 100 habitations de la commune d'Ouled Brahim, dans la wilaya de Saïda, ont été raccordées au réseau de distribution de gaz naturel, ont indiqué les services de la wilaya.
Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a supervisé, récemment, la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 108 foyers dans le village de Ras Guercif, relevant de la commune d'Ouled Brahim, a-t-on précisé de même source.
L'opération, pilotée par la direction de distribution de l'électricité et du gaz, a nécessité une enveloppe financière globale de plus de 5 millions de dinars pour la réalisation d'un réseau de raccordement d'une longueur de 1,2 km.
Il est à noter que 140 familles de la région de Tamesna (commune de Hassasna) ont bénéficié, récemment, d'un raccordement similaire au gaz naturel.Par ailleurs, au cours de l'année écoulée, 4.000 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de cette ressource énergétique dans la wilaya de Saïda.

SKIKDA

Réception du projet d'aménagement du front de mer de la commune d'El Marsa

Le projet d'aménagement du front de mer de la commune d'El Marsa, située à l'Est de la wilaya de Skikda, a été réceptionné, a-t-on appris samedi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Djamel Hireche.
L'opération a mobilisé une enveloppe financière de 11 millions DA du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales de l'exercice 2025, a précisé la même source. Les travaux du projet ont porté sur le réaménagement du trottoir de 800 mètres du front de mer d'El Marsa, sa dotation de bancs publics et d'éclairage renforçant la vocation récréative et touristique du lieu, a ajouté M. Hireche. Selon le même responsable, le projet s'inscrit dans le cadre des efforts d'amélioration urbaine et d'aménagement des espaces ouverts sur la mer compte tenu de l'accroissement de l'engouement pour le littoral de cette commune durant la saison estivale.

TOUGGOURT

Le secteur de la santé renforcé d'une nouvelle polyclinique pilote

Le secteur de la santé s'est renforcé d'une nouvelle polyclinique pilote, dans la commune de Touggourt, en vue de renforcer et améliorer les prestations et la couverture sanitaires dans la région, a-t-on appris samedi auprès de la direction de wilaya de la Santé.
Implantée dans la nouvelle zone urbaine "El-Moustakbel", la polyclinique dispose de différents pavillons et services de santé, tels la radiologie, la chirurgie dentaire, le service Mère-Enfant, la médecine préventive, une pharmacie, en plus des services de médecine générale, a indiqué, à l'APS, le directeur de la Santé, Taha Hocine Fezzai, précisant qu'elle est dotée d'équipements modernes.
Cet important projet, qui a nécessité un financement de près de 400 millions DA (réalisation et équipement), s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant le rapprochement des prestations de santé du citoyen et d'améliorer la couverture sanitaire à travers l'ensemble de la wilaya.
Toujours dans le cadre du renforcement de la santé de proximité à travers la wilaya, des projets sont en cours pour la réalisation de deux polycliniques de même envergure dans les communes de Tebesbest et Nezla, en plus de la réhabilitation de la polyclinique de Lebdouaat à Tebesbest et le renforcement des établissements de santé avec des équipements de dialyse et de nouvelles ambulances, selon le responsable.

La dette, un outil pour écraser la démocratie

L'Union européenne a de nouveau imposé des limites strictes concernant les déficits budgétaires des États, tout en prévoyant des exemptions quand il s'agit de dépenses militaires. Après avoir affirmé pendant des années qu'on en avait fini avec l'austérité, on constate aujourd'hui qu'elle est utilisée de manière sélective dans le but de limiter les choix démocratiques.

2e partie

Par Harrison Stetler (*)

Le pouvoir politique qui découle de la propriété de la dette n'est pas nouveau. Vous vous appuyez sur les travaux de Sandy Hager, qui a fait revivre les idées de l'économiste américain du XIXe siècle Henry Carter Adams, auteur d'une étude datant de 1887 sur le pouvoir de ce que l'on appelle la « classe des détenteurs d'obligations ».
Benjamin Lemoine : [Karl] Marx l'avait déjà compris. Il décrivait une classe de rentiers en mesure d'utiliser les prêts comme une incitation à l'accumulation de capital et un outil pour gouverner les régimes politiques, à l'instar de ce que font les « actionnaires » pour une société privée. Le succès de cette classe repose sur la sécurité que l'appareil coercitif de l'État (la police et la justice) confère à sa dette.
Prenons l'exemple de la rébellion du whisky aux États-Unis dans les années 1790. Lorsque les auteurs de la constitution américaine, pour la plupart eux-mêmes détenteurs d'obligations, ont décidé que la dette de la guerre d'indépendance ne serait pas annulée, ils ont prélevé une taxe sur le whisky, ce qui a provoqué une révolte populaire. Il ne s'agit pas seulement ici d'un passé lointain. La TVA est aujourd'hui la principale source de revenus de l'État français, alors même qu'il s'agit d'un prélèvement profondément injuste, puisqu'il n'y a aucune progressivité en fonction des revenus, et cette taxe sert à payer les revenus de la classe des détenteurs d'obligations. Marx avait compris que le budget et la dette étaient devenus un espace d'arbitrage entre les classes sociales..

Dans votre tout dernier livre, vous vous intéressez à ce qui est peut-être la forme la plus extrême du pouvoir du marché de la dette, le recours à la législation de l'État de New York par ce que l'on appelle les « fonds vautours » dans le cadre de leurs contentieux mondiaux avec les pays endettés, principalement ceux du Sud. Que sont ces fonds ?
Benjamin Lemoine : Je décris tous les coups de force juridiques, volontairement humiliants pour les Etats souverains, qui font partie d'une stratégie orchestrée par des financiers cherchant à récupérer leurs créances. A chaque fois, il s'agit d'utiliser des moyens juridiques pour les contraindre à payer leurs dettes. Ce pouvoir judiciaire de poursuivre les Etats en justice et de saisir leurs actifs est aussi une forme de dérisquage des financiers privés qui trouve son origine aux Etats-Unis dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation. Face aux nationalisations et aux expropriations dans les nouveaux États souverains, les investisseurs américains, main dans la main avec la diplomatie économique américaine, ont veillé à ce que les alternatives [dans la conception de nouvelles lois internationales] promues par les pays du Sud soient vaincues, et que la loi et l'ordre financier de New York deviennent la norme mondiale pour les transactions et les litiges.

Dans le cadre du règlement des différends relatifs aux dettes souveraines, cette évolution a-t-elle marqué la fin de la « diplomatie de la canonnière » [La politique de la canonnière consistait à tirer depuis la mer au canon sur les côtes des États qui ne payaient pas leurs dettes financières. Elle a été abolie par la convention Drago-Porter en 1907, NdT], et le début de la « diplomatie de la salle d'audience »?
Benjamin Lemoine : L'essor de New York en tant que centre juridique et financier a été le signe, à bien des égards, d'une fragmentation de l'autorité souveraine, l'émergence d'une enclave quasi souveraine au sein même des États-Unis. Cette évolution a entraîné une forme de dépossession, en particulier pour le département d'État, qui avait auparavant joué un rôle central dans la politisation des décisions relatives au maintien de l'immunité souveraine des États débiteurs. Auparavant, les gouvernements étrangers impliqués dans des litiges avec des investisseurs américains pouvaient se tourner vers le département d'État, invoquant des intérêts géopolitiques communs à l'appui de leurs demandes d'immunité. Toutefois, à partir des années 1970, cette compétence diplomatique discrétionnaire a été réduite et judiciarisée, transférée aux tribunaux au nom de la neutralité juridique et, en fin de compte, pour mieux garantir le caractère sacré du capital au détriment de la contingence politique et du pouvoir discrétionnaire.
L'administration Trump semble prête à étendre la portée du pouvoir discrétionnaire de l'exécutif, y compris par des mesures coercitives visant à défendre la valeur du dollar.

Ce système pourrait être menacé. Il a peu de chances d'être pleinement adopté, mais la législature de l'État de New York est actuellement saisie d'un projet de loi visant à diluer les pouvoirs de la juridiction. Comment cette « dépolitisation » des créances souveraines est-elle perçue au niveau international ?
Benjamin Lemoine : Depuis le début, il y a eu des frictions entre, d'une part, la défense de la valeur du dollar en tant que monnaie de réserve pour le monde et, d'autre part, le droit des créanciers d'utiliser les tribunaux de New York pour poursuivre des acteurs souverains et saisir leurs actifs. Les réserves des banques centrales étrangères sont déposées à la Banque fédérale de réserve de New York [par le biais de la souscription de bons du Trésor américain, ce qui facilite le financement du gouvernement fédéral]. Par conséquent, si trop de pouvoir est accordé aux tribunaux et aux créanciers, et si l'immunité souveraine des banques centrales commence à se fissurer, les investisseurs étrangers pourraient se méfier d'un environnement juridique de plus en plus utilisé comme plate-forme pour les saisies d'actifs et l'application agressive de la loi. Une volonté affirmée et radicale sur le plan juridique peut, en fin de compte, saper l'attrait du dollar en tant que monnaie mondiale sûre.
Voilà qui révèle une tension structurelle au sein du pouvoir américain et de ses mécanismes d'hégémonie. D'un côté, il y a l'ambition de construire un ordre juridique uniformisé, c'est à dire un modèle mondial au service des intérêts des créanciers privés, qui dans une certaine mesure fonctionnerait de manière autonome par rapport à l'autorité exécutive et répondrait aux besoins d'une enclave financière transnationale [largement enracinée aux États-Unis].
De l'autre côté perdure une volonté de préserver des leviers d'action discrétionnaires, souvent arbitraires : sanctions unilatérales ou accords bilatéraux qui contournent cette infrastructure juridique chaque fois que les intérêts stratégiques de l'État américain l'exigent. L'administration Trump semble prête à étendre la portée du pouvoir discrétionnaire de l'exécutif, y compris par des mesures coercitives visant à défendre la valeur du dollar. Pourtant, une telle détermination risque de corroder un pilier essentiel de l'hégémonie américaine : la perception du droit américain comme une référence stable et prévisible pour les financiers du monde entier.

L'ordre mondial de la dette repose sur la centralité des marchés financiers occidentaux. Est-il menacé aujourd'hui ?
Benjamin Lemoine : Le Sud global cherche depuis longtemps des alternatives régionales et collectives à l'hégémonie du droit et de la finance américains. Le monde en développement est divisé entre deux puissances impériales. La Chine elle-même connaît le même dilemme hégémonique : la volonté de construire un référentiel mondial avec une transparence des règles, tout en conservant un arbitraire souverain. Ces deux pôles ont remis au goût du jour les mécanismes de concertation internationale, comme alternatives au droit globalisé.
La dette souveraine et le mode de financement actuel ne sont pas des technologies neutres. Elle favorise certains intérêts par rapport à d'autres.
La montée en puissance de la Chine a redynamisé les forums multilatéraux tels que le Club de Paris, qui gère les dettes officielles d'État à État. Rendu obsolète par la domination des prêts privés sur les marchés émergents, ce forum informel de discussion entre créanciers officiels a joué un rôle décisif dans la restructuration de la dette de la Zambie en établissant un dialogue permanent avec le créancier chinois. De telles négociations entre créanciers publics se sont imposées au secteur privé et à ses lois. Néanmoins, ceux-ci et leurs administrations financières restent sous l'influence des secteurs financiers nationaux. Ce qui laisse peu d'espoir quant à une révolution dans la restructuration de la dette.

Votre analyse plus générale du rôle politique de la dette vous amène sur le même terrain que le sociologue allemand Wolfgang Streeck. Dans son livre Buying Time publié en 2014, il postulait que l'endettement qui sous-tendait la survie du « capitalisme démocratique » était en train de s'effondrer…
Benjamin Lemoine : La thèse de Streeck que je réfute est précisément le récit qui sous-tend cette notion de « gagner du temps », laquelle impliquerait que la dette autorise le report des conflits sociaux et n'est pas un compromis, dans le présent, entre les classes sociales. Mais ce que dit Streeck sur la manière de schématiser la politique est très utile : il y a des citoyens qui votent aux élections, et puis il y a des citoyens qui « votent » avec leurs pieds, soit en prêtant ou en ne prêtant pas, soit en venant ou en ne venant pas aux ventes aux enchères de la dette souveraine. Ce sont là deux modes d'action politique.
Ce que je veux dire, c'est que la dette souveraine et le mode de financement actuel ne sont pas neutres. Il s'agit d'une technologie de marché qui favorise certains intérêts aux dépens d'autres. En ce qui me concerne, les compromis sociaux qu'implique la dette n'ont jamais été reportés. Par cette technologie, nous avons toujours procédé à des ajustements sociaux progressifs. Au début des années 2000, par exemple, l'agence de notation Moody's a estimé qu'un défaut de paiement concernant les dépenses sociales [et les pensions] était nécessaire pour éviter ce qui était bien plus terrible à ses yeux : un défaut de paiement financier. Il existe un ensemble de spécifications sociales et politiques qui permettent de maintenir la fluidité et l'attractivité des dettes souveraines : afin de promouvoir leurs actifs, les départements du Trésor sont en train de vendre aux investisseurs potentiels un grand nombre de promesses sur la manière dont les choix économiques présents et futurs seront faits.

Au milieu des discours sur les crises de la dette, je ne peux m'empêcher de voir un certain pessimisme dans votre analyse de la question. Vous semblez insister sur l'adaptation successive de ce que vous appelez « l'ordre de la dette ».
Benjamin Lemoine : Pessimisme, je ne sais pas – peut-être faut-il y voir le réalisme nécessaire à la construction d'alternatives cohérentes. Quoi qu'il en soit, ce qui s'est passé en matière de politique monétaire n'est rien de moins qu'une révolution silencieuse, qui a commencé avec l'assouplissement quantitatif et qui a été renforcée à la suite de la crise COVID. Il est bien sûr tentant de penser que le système va s'autodétruire en vertu de ses propres contradictions et que les crises peuvent apporter des changements.

(A suivre)

MAURITANIE

La ministre de l'Action sociale présente les grandes lignes de la stratégie nationale de protection sociale 2025-2030

Des membres du gouvernement ont commenté, mercredi soir, les résultats du conseil des ministres qui s'est déroulé plus tôt dans la matinée. Il s'agit des ministres de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement, M. Houssein Ould Meddou, des Domaines, du Patrimoine de l'État et de la Réforme foncière, M. Moctar Ahmed Bousseif, du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinabou MintAhmednah, de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, Mme Savia Mint N'Tahah, du ministre délégué auprès du ministre et des Finances, chargé du Budget, M. Codioro Moussa N'Guenor.
Intervenant le premier, le porte-parole du Gouvernement a indiqué que le Conseil a examiné et approuvé plusieurs projets de décrets et des communications, dont la création d'un Prix du Président de la République pour le volontariat, le décret d'application de la loi portant Code des Investissements, l'approbation de trois déclarations d'utilité publique de plans de lotissements concernant l'extension de Wompou, les regroupements Taga et Bezoul Errahma. A cela s'ajoute deux déclarations. La première concerne le plan spécial de relance du tourisme intérieur et la seconde a trait à la stratégie nationale de protection sociale 2025-2035. Le porte-parole du Gouvernement invité ses homologues ministres, chacun en ce qui le concerne, à apporter davantage de précisions.

NUCLÉAIRE

L'Égypte accélère le raccordement d'El-Dabaa au réseau national

El-Dabaa fournira environ 7% de l'électricité de l'Égypte. Ce projet nucléaire, majeur pour la diversification du mix énergétique, vise notamment à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à renforcer les compétences locales dans le domaine nucléaire.

Alors que le premier générateur nucléaire du projet El-Dabaa est attendu d'ici fin 2025, les autorités égyptiennes intensifient les travaux en vue de raccorder la centrale au réseau électrique national.
Le ministre de l'Électricité et des Énergies renouvelables, Mahmoud Esmat, a en effet inspecté mercredi 2 juillet, à Alamein, les postes de transformation et les turbines en préparation, en présence de représentants de Rosatom, l'entreprise publique russe chargée de la conception, de la construction et de la fourniture des réacteurs du projetEl-Dabaa.
La centrale, d'une capacité totale de 4800 MW, en cours de construction sur la côte méditerranéenne, comprendra quatre réacteurs de typeVVER-1200. Sa mise en service progressive, à partir de 2026, nécessitera des infrastructures de transport électrique adaptées pour injecter cette électricité dans le réseau électrique national.
Depuis près d'une décennie, l'Égypte renforce ses infrastructures de transmission d'électricité. Entre 2014 et 2023, la capacité du réseau électrique national est ainsi passée de 29 000 MW à plus de 61 000 MW, selon le ministère de l'Électricité. Le nombre de postes de transformateurs 500 kV, essentiels pour faire circuler l'électricité soustrès haute tension dans le réseau, est passé de 5 à 23.
Parallèlement, plus de 27 000 km de lignes haute tension ont été construites sur la période 2014–2020, selon des données compilées par le cabinet d'analyse ReGlobal.
La mise en service complète de la centrale prévue d'ici 2030, viendra renforcer la production d'électricité de base du pays, dans un système encore largement dominé par le gaz naturel. En 2024, l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien ne représentaient en effet ensemble que 12% de l'électricité produite en Égypte, contre plus de 80% pour les sources fossiles, selon les données de LowCarbonPower.

BILAN ÉCONOMIQUE À MI-ANNÉE EN TUNISIE

Entre hausse des recettes et tensions sur les réserves

L'économie tunisienne continue de montrer des signes contrastés en2025. Selon les indicateurs monétaires et financiers publiés vendredi 5juillet par la Banque centrale de Tunisie (BCT), les revenus du travail cumulés ont dépassé 4 milliards de dinars au cours du premier semestre, marquant une hausse de 8,3 % par rapport à la même période en 2024.
Ces transferts, principalement issus de la diaspora tunisienne, représentent l'un des principaux soutiens aux équilibres extérieurs du pays, dans un contexte économique marqué par des défis persistants.

Le tourisme poursuit sa reprise

Autre indicateur en progression : les recettes touristiques, qui ont atteint près de 3,3 milliards de dinars à fin juin 2025, contre 3 milliards un an plus tôt, soit une croissance de 8,4 %. Cette performance témoigne de la poursuite de la reprise du secteur, malgré un environnement international encore incertain.
L'amélioration des flux touristiques contribue à renforcer les rentrées de devises et à soutenir l'activité dans plusieurs régions du pays. Toutefois, cette dynamique ne suffit pas à compenser d'autres déséquilibres structurels.

Dette extérieure et baisse des réserves en devises

Les services de la dette extérieure ont connu une légère hausse de 2,3%, atteignant 8,2 milliards de dinars à la fin du mois de juin 2025. Ce niveau reste soutenu, traduisant la charge croissante liée au remboursement des emprunts contractés au passé à l'international.
En parallèle, les réserves en devises ont reculé de 4,8 %, passant de24,1 milliards de dinars (110 jours d'importation) à près de 23 milliards de dinars (100 jours d'importation). Cette baisse inquiète les observateurs, dans un contexte où la stabilité de la balance des paiements reste délicate.
Ainsi, les données de la BCT confirment une dynamique ambivalente de l'économie tunisienne au premier semestre 2025.Si les revenus issus du travail et du tourisme progressent, traduisant la résilience de certaines sources de financement extérieur, la hausse de la dette extérieure et la baisse des réserves en devises rappellent les vulnérabilités structurelles persistantes.
La maîtrise des équilibres macroéconomiques demeure un enjeu central pour les mois à venir.

ARABIE SAOUDITE

334 000 citoyens saoudiens ont reçu une formation à l'IA

Selon l'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle, 334 000 citoyens saoudiens ont bénéficié d'un programme gouvernemental leur permettant d'acquérir des compétences en intelligence artificielle. Intitulé « Un million de Saoudiens dans l'IA », il a été mis en place en septembre 2024 en partenariat avec le ministère de l'Éducation et le ministère des Ressources humaines et du Développement social.

LIBYE

Le pipeline Hamada-Zawiya à nouveau opérationnel

Depuis plus de deux mois, le pipeline reliant les champs pétroliers libyens de Hamada à la raffinerie de Zawiya, faisait l'objet de réparations après une fuite survenue le 24 mai. L'incident avait entraîné l'arrêt immédiat des flux de brut vers la raffinerie.
En Libye, l'opérateur pétrolier public Arabian Gulf Oil Company (AGOCO), filiale de la National Oil Corporation (NOC), a annoncé, jeudi 3 juillet, la finalisation des travaux de réparation du pipeline reliant le champ pétrolifère de Hamada à la raffinerie de Zawiya.
L'expédition de pétrole brut vers la raffinerie, la plus grande du pays avec une capacité de 120 000 b/j, jouant un rôle central dans l'approvisionnement intérieur en carburants liquides, était suspendue depuis le 24 mai en raison d'une fuite.L'intervention a consisté à fermer une vanne pour isoler la zone endommagée, à relâcher la pression via des soupapes de dérivation, et à dévier le brut contenu dans la conduite vers le champ de Tahara pour sécuriser le réseau.
La NOC n'a pas communiqué de chiffres officiels sur les volumes de brut perdus ni sur l'ampleur de l'impact opérationnel, mais la coupure du flux a conduit à la suspension temporaire du pompage au champ de Hamada.
Bien que présenté comme un incident ponctuel, cet épisode s'ajoute à plusieurs fuites similaires documentées ces dernières années sur le réseau libyen de pipelines. En janvier 2021, une fuite sur un pipeline transportant du brut depuis les champs de Samah vers la raffinerie de Zawiya avait interrompu la production de 200 000 b/j d'or noir. En juin de la même année, des fuites simultanées sur les conduites reliant les gisements pétroliers Sarir et Messla au terminal de Hariga, avaient entraîné une réduction des exportations de près de 290 000 b/j. À plusieurs reprises, la NOC a indiqué que certains tronçons de pipelines, en service depuis les années 1960, nécessitent d'être remplacés, soulignant l'urgence de moderniser un réseau pétrolier vieillissant.
« Les principaux projets qui permettraient d'augmenter la production nationale concernent l'entretien des oléoducs installés dans les années1960. Ces conduites ont atteint leur durée de vie maximale et doivent être remplacées », déclarait Farhat Bengdara, président de la NOC, fin2023. Il estimait alors à environ 17 milliards de dollars le budget nécessaire pour porter la production à 2 millions b/j d'ici trois à cinq ans.

VIA DES INTRODUCTIONS EN BOURSE

Le Kenya privatisera des entreprises publiques

Le président William Ruto avait annoncé, en octobre 2023, que son gouvernement prévoyait de céder 35 sociétés d'Etat à des investisseurs privés. Ce processus a cependant été suspendu par la Haute Cour de justice kényane suite à un recours déposé par l'opposition contre la nouvelle loi sur la privatisation.

Le gouvernement kényan envisage de privatiser des sociétés d'Etat via des introductions en bourse afin de drainer davantage d'investissements du secteur privé, a annoncé le président William Ruto, le mercredi 2 juillet 2025.« Nous sommes engagés dans un programme structuré et rapide qui identifie et prépare une solide réserve d'actifs d'Etat clés à privatiser via le marché boursier ou à améliorer par le biais de la participation du secteur privé », a-t-il déclaré, indiquant que l'exécutif prévoit de commencer par l'introduction en bourse de la société nationale de transport d'hydrocarbures, Kenya Pipeline Company, sur le Nairobi Securities Exchange (NSE) cette année.M. Ruto, qui s'exprimait lors d'une allocution prononcée à la Bourse de Londres, a également estimé que le bon fonctionnement des marchés de capitaux nationaux pourrait réduire la dépendance à l'égard de la dette extérieure. Elu en août 2022, le président tente de réduire les stocks de dettes extérieures du pays en se tournant vers les marchés de capitaux domestiques et les prêts concessionnels accordés par les bailleurs de fonds multilatéraux. Cette approche contraste avec celle adoptée par son prédécesseur Uhuru Kenyatta, lorsque Nairobi avait emprunté à tour de bras sur les marchés internationaux et auprès de la Chine pour financer de très coûteux projets d'infrastructures. La cession de certaines entreprises publiques représente également l'un des axes de la stratégie de mobilisation de ressources domestiques.

Le chef de l'Etat avait annoncé en octobre 2023, dans la foulée de la promulgation d'une nouvelle loi sur la privatisation, que son gouvernement prévoyait de privatiser 35 sociétés d'Etat. Le processus de privatisation a cependant été suspendu par la Haute Cour de justice kényane suite à un recours déposé par l'opposition contre la nouvelle loi.

GABON

La Banque mondiale chiffre à 75 milliards $ la valeur inexploitée des forêts

Grâce à ses forêts, le Gabon absorbe chaque année environ 100 millions de tonnes nettes de CO_2, soit près de trois fois ses propres émissions. Une contribution climatique reconnue, dont le potentiel économique reste largement sous-exploité. Dans sa note de conjoncture économique publiée jeudi 26 juin, la Banque mondiale chiffre à 75,1 milliards USD la valeur totale des services fournis par les forêts du Gabon entre 2000 et 2020. Ce calcul inclut notamment la séquestration de plus de 30 milliards de tonnes de CO_2, qui représente à elle seule environ 99 % de la valeur totale estimée. Cet actif climatique majeur, reconnu comme une contribution significative à la régulation mondiale du climat, ne se traduit toutefois que par des revenus limités pour l'État. Le rapport de l'instance financière précise que « la majorité des services écosystémiques ne font l'objet d'aucune contrepartie financière ». La Banque ne documente pas les raisons de ce décalage. Plusieurs facteurs externes fournissent des pistes permettant d'éclairer la situation. Le premier, c'est qu'il n'existe pas encore de mécanisme structuré à l'échelle internationale pour rémunérer directement et systématiquement le Gabon pour le carbone stocké dans ses forêts.

Bien que certains dispositifs soient prévus à cet effet, ils reposent sur des engagements volontaires et des financements ponctuels. C'est le cas, par exemple, du programme de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, avec les activités de conservation, gestion durable et amélioration des stocks de carbone forestier (REDD+).

Deuxièmement, les accords bilatéraux de type « paiements pour services environnementaux », dans lesquels un pays obtient une rémunération en échange d'engagements mesurables de préservation ou de restauration d'un écosystème, restent peu nombreux et souvent expérimentaux. En outre, leurs montants restent éloignés des estimations théoriques de valeur.

L'accord signé avec la Norvège via l'Initiative CAFI illustre cet écart. En 2019, le Gabon a signé une lettre d'intention portant sur 150 millions de dollars soit 0,2 % des 75,1 milliards de la Banque mondiale.

MADAGASCAR

Le FMI accorde un prêt de 107 millions $

Le Fonds monétaire international (FMI) a accordé jeudi environ 107 millions de dollars à Madagascar, à la suite de l'achèvement des deuxièmes revues de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) par son conseil d'administration.

Le FMI a déclaré que les résultats de Madagascar dans le cadre de ces deux programmes sont satisfaisants. Il a notamment salué l'adoption d'un plan de redressement de la compagnie nationale d'électricité et d'eau, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants. Ces mesures permettront de libérer des ressources pour les besoins de développement tout en améliorant l'approvisionnement en énergie. Pour l'occasion, Nigel Clarke, directeur général adjoint et président par intérim du FMI, a déclaré que "la performance s'est progressivement améliorée au cours du premier semestre du programme", ajoutant que "des progrès notables ont été accomplis dans la mise en œuvre des réformes structurelles". M. Clarke a également noté que l'inflation a légèrement reculé par rapport à son pic de janvier, mais a averti que la Banque centrale malgache ne doit pas relâcher sa politique monétaire tant que l'inflation ne suit pas une trajectoire baissière ferme.

RDC

La production d'étain de Bisie inférieure de 21% à l'objectif trimestriel d'Alphamin

Alphamin a suspendu les activités à la mine d'étain Bisie en mars, en raison de l'avancée de groupes rebelles dans l'Est de la RDC. Si cette mesure a finalement été levée le 15 avril, elle a tout de même poussé la société à réviser son objectif annuel de production à 17 500 tonnes.

Au cours du deuxième trimestre 2025, Bisie, la plus grande mine d'étain de la République démocratique du Congo a enregistré une production de 4106 tonnes. Ce chiffre annoncé par son opérateur Alphamin le jeudi 3 juillet, est inférieur de 21% à l'objectif de production de 5000 tonnes d'étain initialement prévu sur le site pour cette période.

La compagnie attribue cette contre-performance à « l'impact de l'arrêt temporaire des opérations » à la mi-mars, en raison de l'avancée des groupes rebelles dans l'Est du pays. Alors qu'elle a procédé à un « redémarrage progressif à partir du 15 avril » et malgré des performances opérationnelles jugées positives au cours des mois de mai et juin, la production de Bisie au second trimestre a baissé de 4% par rapport aux 4270 tonnes enregistrées au trimestre précédent.

La mine a globalement livré 8376 tonnes d'étain au premier semestre de l'année, selon les calculs de l'Agence Ecofin. Cela correspond à une part de 47% de l'objectif de production annuel révisé de 17 500 tonnes. Si Alphamin entend poursuivre ses activités sur le site, cela dépendra surtout d'une amélioration durable de la situation sécuritaire dans la région.

Le vendredi 27 juin, la RD Congo et le Rwanda ont signé à Washington un accord pour arrêter les combats impliquant leurs armées. Une reprise des pourparlers est actuellement attendue entre les autorités congolaises et les rebelles du M23 au Qatar.

AGRUMES

L'Afrique du Sud veut conquérir plus de parts de marché en Inde

L'Afrique du Sud est le deuxième exportateur mondial d'agrumes après l'Espagne. Le pays qui s'impose déjà comme le deuxième fournisseur d'agrumes de l'Inde derrière l'Egypte, souhaite capter une plus grande part de marché dans le pays asiatique.

L'Afrique du Sud poursuit sa conquête du marché indien des agrumes. C'est dans cette optique que l'Association sud-africaine des producteurs d'agrumes (CGA) vient de lancer une nouvelle campagne de promotion de l'origine sud-africaine dans le pays asiatique.

Selon les informations relayées par le média indien Business Standard le mercredi 2 juillet, la campagne sera active pendant toute la saison de pointe des importations qui s'étend jusqu'en octobre.

Elle ciblera les grandes chaînes de distribution, les plateformes de commerce rapide et les marchés de gros dans les principales villes indiennes. Les actions prévues incluent des animations en magasin, des partenariats avec des dirigeants et des influenceurs, ainsi que des campagnes sur les réseaux sociaux.

L'ambition affichée par la CGA est de renforcer la visibilité des agrumes sud-africains auprès des consommateurs indiens en vue de stimuler la demande. Cette démarche vise également à soutenir la dynamique croissante des exportations sud-africaines, enregistrée ces dernières années vers le pays asiatique.

Les données compilées sur la plateforme Trademap indiquent ainsi que les importations d'agrumes en Inde en provenance de la nation arc-en-ciel ont plus que triplé au cours des cinq dernières années, passant de 11 507 tonnes en 2020 à 36 262 tonnes en 2024.

Selon les informations relayées par le média spécialisé Fresh Plaza en mai dernier, la filière sud-africaine ambitionne d'atteindre un volume d'exportations de 50 000 tonnes au cours des prochaines années.

Des obstacles commerciaux subsistent cependant, notamment une taxe d'importation de 30 % qui augmente les prix au détail et freine les achats en gros des importateurs indiens, ou encore la restriction de l'Inde sur le traitement à froid en transit (une méthode de lutte contre les mouches des fruits), qui complique également les échanges.

Cette contrainte impose notamment une fumigation à l'arrivée des cargaisons, augmentant les coûts et risquant de dégrader la qualité des fruits.

APRÈS L'ACCORD ENTRE LONDRES ET WASHINGTON

Les Bourses mondiales optimistes

Les marchés boursiers mondiaux se sont montrés rassurés jeudi par l'annonce d'un compromis commercial entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le premier du genre depuis le déclenchement de l'offensive douanière de Donald Trump. A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,62%, l'indice Nasdaq 1,07% et l'indice élargi S&P 500 0,58%. En Europe, la Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,89%, Francfort de 1,02% et Milan de 1,71%.

Seule Londres, plus sceptique, a légèrement baissé (-0,32%). Donald Trump a annoncé jeudi une première trêve dans son offensive commerciale mondiale sous la forme d'un compromis « historique » avec Londres, même si les détails du texte indiquent une portée plutôt limitée. Ce compromis, négocié depuis plusieurs semaines, permettra au Royaume-Uni de s'ouvrir davantage aux produits américains, pour « plusieurs milliards de dollars », « en particulier pour le bœuf américain, l'éthanol et quasiment tous les produits que produisent nos chers agriculteurs », a assuré Donald Trump. Côté britannique, Keir Starmer a parlé d'un accord « extrêmement important » pour l'industrie automobile et la sidérurgie britanniques.

En particulier, la taxe de 25% imposée par les Etats-Unis sur les voitures importées sera réduite à 10% pour les véhicules britanniques, selon Downing Street. Le bitcoin a franchi jeudi la barre des 100.000 dollars pour la première fois depuis février, porté par l'accord commercial entre Washington et Londres, ravivant l'appétit des investisseurs pour les actifs à risque comme les cryptomonnaies. Vers 20H45 GMT, le bitcoin gagnait 5,50% à 102.115 dollars. L'once d'or (31,1 g) perdait 1,75% à 3.305 dollars. Enfin, sur le marché des changes, le dollar prenait 0,65% à 1,1228 dollar pour un euro. Les cours du brut profitent de l'espoir d'une détente de la guerre commerciale qui plombe les perspectives économiques des pays consommateurs, et donc celles de la demande. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a progressé de 2,81% à 62,84 dollars et son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, a gagné 3,17% à 59,91 dollars.

Les Bourses d'Asie grimpent

La Bourse de Séoul se stabilisait à l'équilibre, mais Sydney grimpait pour sa part de 0,53% et l'indice hongkongais Hang Seng s'adjugeait 0,25%. Taipei avançait de 0,9%. Dans l'ensemble, les marchés asiatiques s'affichaient en hausse, dans le sillage de Wall Street, saluant le compromis annoncé jeudi entre Washington et Londres, même si les détails du texte indiquent une portée plutôt limitée. Le billet vert perdait de son élan vendredi en milieu d'échanges asiatiques: vers 03H00 GMT, il cédait 0,18% à 145,67 yens pour un dollar.

Il s'était renforcé nettement la veille, dopé par l'optimisme des cambistes après l'accord commerciale entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Autre signal de la prudence persistante des investisseurs: l'or, valeur refuge, s'est renforcé et grimpait de 0,1% à 3.308 dollars l'once. Le bitcoin se stabilisait, après avoir franchi jeudi la barre des 100.000 dollars pour la première fois depuis février et dépassé les 104.000 dollars, porté par l'annonce de l'accord commercial entre Washington et Londres, qui a brièvement dopé les actifs risqués. Mais l'élan s'essoufflait dans les échanges asiatiques, signe d'une fébrilité des investisseurs: vers 03H00 GMT, le bitcoin cédait 0,15% à 102.474 dollars. Le marché du pétrole, lui, continuait de se renforcer après le regain d'optimisme de la veille, l'espoir d'une détente dans la guerre commerciale pouvant conforter la demande énergétique. Vers 03H00 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 0,37% à 60,13 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,38% à 63,08 dollars.

LOI FISCALE AUX ETATS UNIS

Une victoire en trompe l'oeil pour Donald Trump

Le Congrès a adopté le 4 juiilet 2025 la loi fiscale de Donald Trump. Une nouvelle victoire pour le président américain, qui a considérablement fait avancer son agenda, six mois à peine après son retour à la Maison Blanche. Mais à moins d'un an et demi des élections de mi-mandat, il faudra encore convaincre les Américains du bien fondé de cette réforme fiscale.

Moins de six mois après sa prise de fonctions, Donald Trump a réalisé l'une de ses promesses phares de campagne. Le Congrès a adopté hier son plan de baisses d'impôts. Le président Trump va ainsi pouvoir signer aujourd'hui, jour de la fête nationale, le fameux "One Big Beautiful Bill" (la grande et belle loi), conformément au calendrier qu'il avait lui-même fixé.

Ce texte prévoit l'extension des baisses d'impôts de 2017, ainsi que des moyens supplémentaires pour la sécurité aux frontières et le Pentagone. D'autres allégements fiscaux sont aussi prévus. Les entreprises pourront notamment déduire intégralement les achats d'équipements et les dépenses de R&D. Pour les ménages, les heures supplémentaires et les pourboires ne seront plus taxés.

Dérouler son agenda

C'est une victoire majeure pour Donald Trump, qui montre aussi qu'il tient fermement sa majorité. En effet, de nombreux élus ont marqué leur opposition au texte lors des débats au Congrès. Certains sont opposés à l'augmentation du déficit et plaidaient pour davantage de baisses de dépenses. D'autres, en revanche, s'inquiètent des réductions de dépenses pour Medicaid, ainsi que de la fin des crédits d'impôts pour les énergies renouvelables, qui ont majoritairement profité aux Etats Républicains.

Mais, malgré ces réticences sur le fond, seuls trois élus Républicains ont voté contre au Sénat, et deux à la Chambre des Représentants.

Donald Trump n'a pas hésité à menacer ceux qui s'opposent à lui de soutenir d'autres candidats aux prochaines élections. Tom Tillis, sénateur républicain de Caroline du Nord, a ainsi annoncé qu'il ne se représenterait pas en 2026, après avoir déclaré qu'il ne soutiendrait pas le texte.

En à peine six mois, le président américain a considérablement fait avancer son agenda. Aux Etats-Unis, avec la réforme fiscale, le durcissement de la politique migratoire, et certaines décisions de la Cour suprême (notamment la restriction de la capacité des juges fédéraux à bloquer les décisions de son administration).

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 03 Juillet 2025
Valeur : 07 Juillet 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.3201	129.3351
1	EUR	EURO	152.4037	152.4473
1	GBP	POUND STERLING	176.8359	176.8564
100	JPY	JAPANESE YEN	89.9305	89.9472
1	CNY	CHINESE YUAN	18.0589	18.0613
1	CHF	SWISS FRANC	163.4481	163.5497
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.1653	95.1973
1	DKK	DANISH KRONE	20.4627	20.4667
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.5638	13.5679
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8379	12.8422
1	AED	UAE DIRHAM	35.2045	35.2143
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.4817	34.4875
1	KWD	KUWAITI DINAR	423.7225	424.0495
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.1671	44.6110
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.3934	14.3950
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.9562	24.0794
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2388	3.2488
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.8996	177.8996

LIÉES AUX DROITS DE DOUANE

La bourse de Paris cède sous le poids des inquiétudes

La Bourse de Paris a terminé en baisse vendredi, l'attention des investisseurs se focalisant sur les négociations commerciales entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux à l'approche de la date butoir fixée par Donald Trump pour trouver un accord.

L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, a terminé en baisse de 0,75%, soit une baisse de 58,28 points, pour s'établir à 7.696,27 points. La veille, il avait terminé en légère hausse de 0,21% à 7.754,55 points à la clôture. Les Etats-Unis restent au coeur des préoccupations alors que les négociations avec leurs partenaires commerciaux entrent dans leur dernière ligne droite.

Donald Trump a précisé que 10 à 12 pays seraient contactés dès vendredi, par lettre, pour être informer du montant des droits de douane punitifs qu'ils devront payer. Le locataire de la Maison Blanche a affirmé que "tous les pays" devront être "couverts pour le 9 juillet", date butoir pour que les partenaires des Etats-Unis concluent un accord avec Washington. Ces droits de douane pourraient varier d'un pays à l'autre, allant d'une fourchette de 10 à 20%, à une autre, bien plus élevée, de 60 à 70%, a expliqué Donald Trump. Les pays visés commenceront selon lui à payer le 1er août.

"Nous saurons bientôt quelle décision prendra le président Trump après le report de 90 jours des droits de douane réciproques initialement annoncés le 2 avril", résume Chris Iggo, de AXA IM.

En attendant, les investisseurs restent prudents. La baisse des actions européennes "reste finalement assez contenue face à la menace de Donald Trump sur les droits de douane", souligne toutefois Grégoire Kounowski, conseiller en investissements chez Norman K.

Il note "une forte dichotomie entre la menace réelle contre les Européens", et la réaction des marchés qui se montrent "très complaisants".

La Chine vise les spiritueux

Des producteurs de cognac, dont les principaux exportateurs comme Hennessy, Rémy Cointreau et Martell, vont échapper aux taxes annoncées par la Chine, auxquelles se substitueront des hausses de prix négociées.

Pékin a annoncé qu'il imposerait dès samedi, au terme de son enquête antidumping, un droit de douane moyen de 32,2% sur les eaux-de-vie de vin importées de l'Union européenne, qui sont essentiellement du cognac.

Mais des hausses de prix proposées par certains producteurs et acceptées par le ministère chinois du Commerce s'y substitueront, une issue "moins défavorable" saluée par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC).

DE 10 À 70% DE SURTAXES

Donald Trump va commencer à informer les pays visés par des droits de douane à compter du 1er août

Le président américain a dit envisager d'envoyer dès ce vendredi une lettre aux partenaires commerciaux des États-Unis pour les informer de l'imposition de droits de douane punitifs qui entreraient en vigueur le 1er août.

Donald Trump a dit qu'il envisageait d'envoyer, dès ce vendredi, aux partenaires commerciaux des États-Unis, des lettres les informant de l'imposition de droits de douane punitifs, qui entreraient en vigueur au 1er août, alors que les négociations sur le sujet sont dans leur dernière ligne droite.
"Je penche pour envoyer une lettre pour indiquer les droits de douane qu'ils devront payer", a-t-il déclaré à la presse jeudi, estimant que c'était "beaucoup plus facile" de procéder ainsi."Nous allons envoyer des lettres, probablement dès demain", a-t-il expliqué, précisant: "10 ou 12" lettres partiraient ainsi dès vendredi, puis d'autres lettres "dans les prochains jours", "tous les pays" devant être "couverts pour le 9 juillet".
Le 9 juillet est la date butoir fixée par Donald Trump pour que des dizaines de partenaires commerciaux des États-Unis, allant de Taïwan à l'Union européenne, parviennent à conclure un accord avec Washington. Concernant les taux qui figureront dans ces lettres, "ils varieront peut-être en valeur de 60 ou 70% de

droits de douane à 10 et 20% de droits de douane", a expliqué Donald Trump. Les pays en question commenceront selon lui à payer le 1er août.

De nouveaux accords d'ici le 9 juillet?

Début avril, le président américain a provoqué une onde de choc en annonçant une hausse drastique des droits de douane à l'encontre du reste du monde: une surtaxe minimale de 10%, qui peut aller jusqu'à 50% pour les pays exportant plus vers les États-Unis qu'ils n'importent de produits américains.
Le président a ensuite suspendu ces taxes douanières, laissant la voie à des négociations commerciales avec chacun des partenaires. Des responsables américains ont fait savoir qu'une série d'accords commerciaux pourraient être annoncés dans les prochains jours. Pour l'heure, l'administration de Donald Trump n'a dévoilé que des accords avec le Royaume-Uni et le Vietnam, tandis que Washington et Pékin ont convenu de réduire temporairement leurs taxes réciproques. L'Union européenne, elle, espère conclure un accord dans les prochains jours.

VIETNAM

Rebond record du PIB au 1er semestre

Le Vietnam a enregistré une croissance de 7,52 % de son PIB au premier semestre 2025, son meilleur résultat semestriel depuis 2011, selon le Bureau général des statistiques. "Le PIB a crû de 7,52% sur les six premiers mois de 2025 par rapport à la même période l'an passé, soit le plus haut niveau sur un premier semestre sur la période 2011-2025", a annoncé la même source dans un communiqué .Le Bureau a salué des "résultats très positifs qui s'approchent de l'objectif fixé, dans un contexte très incertain au niveau des économies mondiale et régionale". Hanoï vise une croissance annuelle d'au moins 8%. Ces derniers taux, très élevés, sont publiés alors que le pays d'Asie du Sud-Est vient juste de s'éviter le pire des lourds droits de douane brandis par le président américain, Donald Trump, dans le cadre de sa guerre commerciale mondiale. Le président américain menaçait les produits vietnamiens d'une surtaxe de 46%, la justifiant par l'excédent commercial du Vietnam (123 milliards de dollars) envers les Etats-Unis, le troisième plus important derrière la Chine et le Mexique. Il avait cependant suspendu ces droits de douane et laissé jusqu'au 9 juillet pour négocier. Mercredi, le président américain a ainsi annoncé un accord fixant à 20% cette surtaxe sur les exportations vietnamiennes aux Etats-Unis, taux cependant doublé à 40% pour les produits conçus ailleurs qui ne font que transiter par le Vietnam, par des méthodes dites de transbordement.
En échange, les produits américains seront exemptés de droits de douane.
Les Etats-Unis sont le premier marché d'exportation du Vietnam avec 57 milliards de dollars au cours des cinq premiers mois de2025, notamment pour le textile.

CHINE

Pékin va imposer une taxe sur le cognac francais

En réponse à une procédure de l'UE visant les voitures électriques chinoises, Pékin a annoncé imposer une taxe sur les importations de brandy européen à partir du 5 juillet.
La Chine a annoncé vendredi imposer dès samedi des taxes à l'importation de brandy européen, essentiellement du cognac français, ultime réponse à une procédure antidumping de l'Union européenne visant les véhicules électriques chinois.
La Commission des tarifs douaniers "a décidé d'imposer des droits antidumping sur les importations de brandy originaires de l'UE à partir du 5 juillet 2025", a déclaré le ministère chinois du Commerce dans un communiqué.
Les taxes s'appliqueront au brandy conditionné dans des récipients de moins de 200 litres. Le ministère a précisé que le taux le plus élevé sera imposé au géant français du cognac Hennessy, à hauteur de 34,9%. Les autres grandes maisons françaises du cognac, Rémy Martin et Martell, le seront respectivement de 34,3% et 27,7%.

Un quart des exportations

La présidente de l'Assemblée nationale française Yaël Braun-Pivet, en visite en Chine la semaine dernière, avait pourtant dit espérer une levée "dans les jours qui viennent" des sanctions chinoises ciblant le cognac et l'armagnac.
La Chine, qui reçoit à elle seule un quart des exportations de cognac français, devrait publier le même jour, samedi, les conclusions de son enquête antidumping sur les importations de brandys européens (eaux-de-vie de vin, essentiellement du cognac).
Cette enquête a été menée en représailles à une procédure européenne visant les subventions d'État dont bénéficient les véhicules électriques fabriqués en Chine. Ces mesures ont porté un coup en France à l'ensemble de la filière cognac, qui affirme perdre 50 millions d'euros par mois.
Le 12 juin, la Fédération française des exportateurs de vins et spiritueux avait indiqué que les négociations portaient sur une hausse de prix de 12 à 16% pour ces alcools, alors que Pékin envisageait d'augmenter ses droits de douane de plus de 30%. Depuis l'automne, des mesures temporaires imposent aussi aux importateurs de déposer une caution équivalente auprès des douanes chinoises.

BOLIVIE

Croissance de 0,7% en 2024, freinée par les manifestations 2024

La Bolivie a enregistré une croissance de 0,7% en 2024, les barrages routiers des partisans de l'ancien président Evo Morales et une chute continue de la production d'hydrocarbures ayant affecté son économie, selon les chiffres officiels publiés vendredi.
Le pays sud-américain traverse une crise économique en raison du manque de dollars dû à la réduction continue de ses exportations de gaz depuis 2017, autrefois principal moteur de l'économie bolivienne.
"Nous observons que les mois où nous avons eu des blocages (routiers) en 2024, nous avons enregistré une performance négative" du PIB, a déclaré Humberto Arandia, directeur de l'Institut national de la statistique (INE), lors d'une conférence de presse.
Les barrages routiers organisés par les partisans d'Evo Morales (2006-2019), qui réclament la démission du président Arce, se sont répétés l'an dernier comme en 2025, frappant en particulier les secteurs de l'agriculture, des transports et du commerce.
La production de gaz naturel et de pétrole a par ailleurs chuté de 13,4% sur un an en 2024.La Bolivie est actuellement a par une inflation record, de près de 24% sur un an en juin, au plus haut depuis 17 ans.

ALLEMAGNE

Baisse des commandes industrielle en mai

Les commandes industrielles en Allemagne ont baissé de 1,4%le mois de mai dernier par rapport au moi précédent, selon des chiffres officiels publiés vendredi.
Cet indice clef pour le secteur manufacturier, pilier de l'économie allemande, a baissé de 1,4% sur un mois, après trois mois d'affilée en hausse, d'après l'office statistique Destatis.
Les analystes tablaient sur une baisse plus modérée, de 0,55%en mai."Dernièrement, les chiffres de l'industrie ont été plutôt encourageants", témoignant d'une stabilisation de la conjoncture allemande, de sorte qu' "un recul ponctuel (en mai) reste supportable", d'après un économiste.
Les commandes intérieures ont reculé de près de 8%, tandis que celles hors zone euro ont progressé de 9%, détaille Destatis.

XAI

L'idée choc d'Elon Musk pour faire tourner son giga-datacenter

Le géant de l'intelligence artificielle xAI, à l'origine de Grok, va avoir des besoins en énergie incroyable. De quoi le pousser à effectuer des transactions assez peu orthodoxes.

Tout ce qui porte l'empreinte d'Elon Musk semble tendre au gigantisme. C'est notamment le cas de son entreprise d'intelligence artificielle, xAI, qui possède déjà un supercalculateur Colossus comptant quelque 200 000 GPU H100 NVHIDIA. Mais la société qui a développé l'IA Grok veut construire un data center encore plus impressionnant, ce qui va l'amener à faire un achat assez peu orthodoxe.

xAI veut acheter une centrale électrique à l'étranger pour l'importer aux États-Unis !

L'analyste Dylan Patel de SemiAnalysis vient de lâcher une bombe. Il a en effet expliqué que les plans de développement de xAI allaient nécessiter un apport énergétique massif. En fait, si massif, que l'entreprise américaine compte acquérir une centrale électrique à l'étranger pour l'importer sur le territoire américain !
Dans le podcast à l'occasion duquel il a fait cette révélation, il a expliqué que xAI était obligé de l'acquérir à l'étranger, car il serait impossible de construire une nouvelle centrale électrique à temps aux États-Unis. Et preuve de la qualité de l'information, Elon Musk lui-même a validé l'ensemble des informations données par un message sur X.

La société d'Elon Musk a besoin d'énergie pour un data center qui comprendra 1 million de GPU

Pour comprendre les besoins qui seront ceux de xAI, il faut rappeler que le pro-

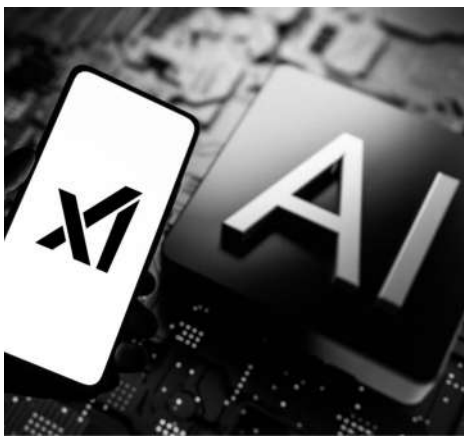

chain data center de l'entreprise, qui est à l'heure actuelle connu sous le nom de Colossus 2, devrait au total intégrer cette fois 1 million de GPU NVIDIA. Un monstre qui va bénéficier des dernières puces à architecture Blackwell, et qui selon le type d'accélérateur qui serait utilisé, pourrait afficher une consommation comprise entre 1,400 et 1,900 gigawatts.
Ce qui correspond à la consommation annuelle de près de 1,9 million de foyers.
Au vu des besoins pressants de ce futur data center, on peut exclure que la centrale en question soit une centrale nucléaire, du fait du temps nécessaire à la construction d'un de ces équipements, temps qui peut aller jusqu'à 10 ans.
Pour rapidement se mettre en route, il y a plus de chance que cette transaction à venir concerne une centrale à cycle combiné gaz. Un gigantisme qui fascine.

Source : Tom's Hardware

Plusieurs dirigeants européens plaident pour un report de l'IA Act

Laissez-nous du temps pour innover. N'empêchez pas l'émergence de « champions » européens de l'IA. Suspendez l'IA Act pendant 2 ans. C'est en substance le sens de la missive sobrement intitulée « Stop the clock » adressée le 3 juillet par une cinquantaine de patrons européens à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, aux vice-présidents exécutifs Henna Virkkunen et Stéphane Séjourné ainsi qu'au commissaire Valdis Dombrovski. Le texte est également publié sur un site opportunément nommé AIChampions.eu, créé pour l'occasion, sur un fond d'écran – généré par IA ? – évoquant en toute modestie la création d'Adam de Michel-Ange. Un choix à double tranchant...
Selon nos confrères de CIO.com, c'est exactement le même « stop the clock » ? Sous cette même appellation, qu'a réclamé il y a tout juste deux semaines la « Computer & communications industry association (CCIA), groupe lobbyiste piloté par des entreprises telles Amazon, Apple, Google et Meta ». Le lobby s'appuie en particulier sur les déclarations d'intention de plusieurs ministres de l'UE qui se disent prêts à retarder les réglementations. […] » L'article cite les ministres du digital allemand et suédois, ajoutant que la ministre danoise du numérique, Caroline Stag Olson, va un cran plus loin que le seul gel de l'IA Act et « demande une réforme de toutes les régulations européennes du digital space, RGPD compris ».

Une question d'équilibre

La pétition des patrons européens invoque l'habituelle argumentation de « l'équilibre délicat entre régulation et innovation » par lequel l'Europe se serait toujours distinguée jusqu'à la déferlante GenAI. Sous-entendu à peine masqué : il est temps de faire pencher la balance du côté de l'innovation et de geler la régulation, afin de voir (enfin) émerger des acteurs européens majeurs de l'IA. Des enjeux contraints, selon les signataires du courrier, par des textes européens multiples et de plus en plus complexes en tête desquels l'AI Act. « En ces temps de changements technologiques, économiques et géopolitiques, précise le courrier, la capacité de l'Europe à conduire l'innovation en IA et son adoption seront critiques pour répondre aux enjeux de compétitivité et de souveraineté si clairement identifiés par Mario Draghi – surtout dans nos industries les plus établies et les plus stratégiques». Alors que l'application des règles pour les modèles d'IA à usage général de l'IA Act doit intervenir dans moins d'un mois, le 2 août prochain, les 49 signataires s'alarment de ces régulations qualifiées de « peu claires, qui se chevauchent et deviennent de plus en plus complexes. Cette situation met en péril les ambitions de l'Europe en matière d'IA, car elle compromet non seulement le développement de champions européens, mais aussi la capacité de toutes les industries à déployer l'IA à l'échelle requise par la concurrence mondiale ».

L'IT américaine en embuscade ?

L'argumentation du CCIA ne diffère en rien, si ce n'est qu'ils pointent du doigt une impréparation de la Commission qui compromettrait la complétude des textes de loi dans les temps impartis. « Lors d'une réunion des chefs d'État et de gouvernement européens à Bruxelles la semaine dernière [mi-juin], poursuit ainsi l'article de CIO.com, les lobbyistes du CCIA ont eux aussi demandé le report de la mise en œuvre de l'IA Act européen. Le raisonnement de l'association est le suivant : les principales dispositions du cadre réglementaire - notamment les règles appliquées aux modèles d'IA à usage général (GPAI) - qui doivent entrer en vigueur le 2 août sont encore inadéquates. Les représentants de la CCIA se sont inquiétés du fait que la Commission européenne risque de ne pas respecter les délais de mise en œuvre de la loi. Une introduction précipitée de celle-ci pourrait selon eux mettre en péril les ambitions de l'Europe en matière d'IA, notamment les 3 400 milliards d'euros que le déploiement de l'IA devrait apporter à l'économie de l'UE d'ici à 2030, selon les prévisions de la Commission européenne ».
La régulation européenne sur l'IA est en effet loin d'être parfaite. La pétition des entreprises européennes rappelle ainsi à juste titre qu'à 4 semaines seulement de l'échéance, les règles pratiques d'application de l'AI Act, le code of practice ne sont toujours pas finalisées (à la satisfaction de l'administration Trump qui oeuvre pour le supprimer). De la même façon, comme nous l'avions évoqué ici, la définition des données personnelles ou des démarches de pseudonymisation et d'anonymisation reste imprécise, car complexe.

L'éthique absente de la pétition

Reste que ces régulations veillent aussi à répondre aux enjeux éthiques de l'IA et à protéger citoyens et acteurs économiques. Si le courrier des patrons européens n'évoque ceux-ci à aucun moment, certaines autres entreprises comme la Macif, par exemple, non-signataire, ont pris le temps d'explorer en détail dans un manifeste pour une IA éthique. La lettre ouverte à la Commission ne cite aucun des impacts pourtant déjà visibles de l'IA sur la vie privée, l'identité, la propriété intellectuelle, le travail et l'emploi ou encore la génération de fausses informations. L'IA génère et partage des données et de l'information par nature loin d'être toujours fiables. Autant d'éléments qui engendrent des risques tant pour la vie privée des individus que pour la propriété intellectuelle ou la réputation des entreprises, par exemple. L'IA agentique poussant l'automatisation dans ses derniers retranchements créant quant à elle a minima des inquiétudes pour certains métiers et pour l'emploi en général.
La liste de patrons signataires de la pétition puise largement dans le CAC 40 français avec entre autres Axa, Carrefour, Sanofi ou TotalEnergies et chez nos voisins allemands avec Lufthansa, Mercedes ou Siemens, mais aussi chez les pure players du numérique comme Dassault Systèmes, Mirakl ou Mistral AI. Au total, le site aichampions.eu revendique le soutien de 110 organisations européennes qui représenteraient plus de 3 000 milliards de dollars (soit un peu plus de 2 500 milliards d'euros). Quelques grands manquent néanmoins pour l'instant à l'appel comme Accor, Air Liquide, Arcelormittal, Bouygues, Stellantis ou Veolia Environnement.

Brèves

Brèves

Apple lancerait un cloud pour les développeurs

Selon The Information, la firme de Cupertino planche depuis plusieurs années sur le lancement d'une offre cloud dédiée aux développeurs d'applications pour iOS ou macOS. L'infrastructure est basée sur ses propres puces Apple Silicon. Le projet aurait été mené en interne par Michael Abott, alors en charge des services cloud chez Apple avant de partir en 2023 chez General Motors. Le programme a été poursuivi en 2024 sous le nom de code ACDC (Apple chip in datacenter), sans savoir s'il se concrétisera un jour par une offre commerciale.

Cisco supprime une backdoor d'UCM

L'équipementier réseau a modifié son service Unified Communications Manager, anciennement connu sous le nom de CallManager. Il sert de système de contrôle central pour les solutions de téléphonie IP de Cisco. La vulnérabilité (identifiée comme CVE-2025-20309) a été classée comme étant de gravité maximale et est causée par les identifiants utilisateurs statiques du compte root, destinés à être utilisés pendant le développement et les tests. Il n'existe pas de moyen de contournement de la faille, il est donc vivement recommandé de mettre à jour les terminaux vulnérables.

Windows 11 se rapproche de Windows 10

Selon les chiffres de StatCounter de juin, la part de marché de Windows 11 s'élève à 47,83% contre 48,89 % pour Windows 10. Le site observe une augmentation notable du nombre d'utilisateurs de Windows 11 entre mai 2025 et juin 2025, avec une hausse significative de 4,76 points de parts de marché. La fin imminente du support de nombreuses versions de Windows 10 prévue pour le 14 octobre 2025, a sans aucun doute mobilisé les esprits. Il est probable que les chiffres du mois de juillet voient la dernière version de l'OS de Microsoft passer devant Windows 10.

AVEC CE NOUVEAU MODÈLE DE 5,99M TRÈS CHIC

Le bonheur est dans le van aménagé

Du premium abordable ! C'est un peu la marque de fabrique des nouveaux fourgons aménagés chics et confortables Florium Black Pearl sur Fiat Ducato. Le modèle 59 LT, affichant 5,99 m de long et disposant d'un vaste lit arrière permanent et d'un astucieux cabinet de toilette, en est un bel exemple. Voici toutes les infos à connaître sur ce modèle ainsi que son prix.

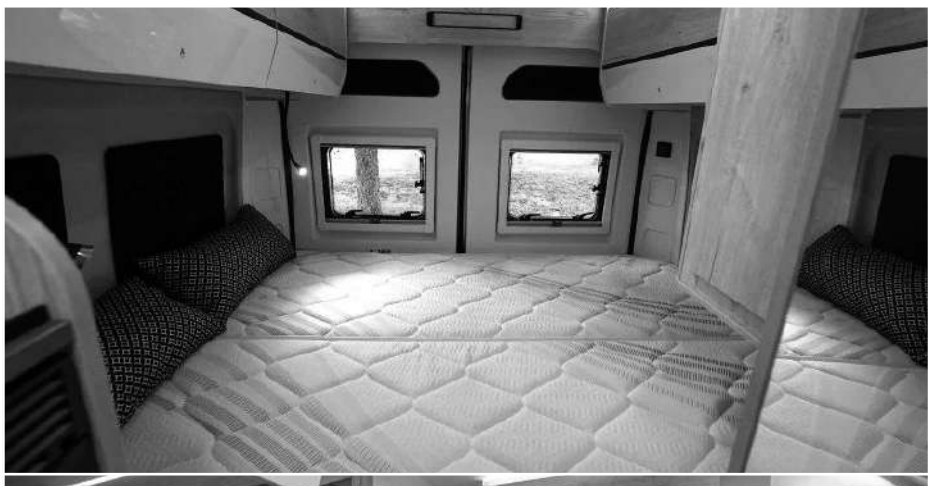

Florium, c'est aussi des fourgons sur Fiat Ducato

Florium, la marque sœur de Fleurette, est réputée pour ses modèles profilés et intégraux plutôt haut de gamme. Quand le constructeur vendéen, entité du groupe mayennais Rapido, s'est mis en tête d'investir le créneau des fourgons aménagés, il a bien réfléchi au positionnement de son produit. Les deux nouveaux modèles de fourgons se dénomment Black Pearl et sont déclinés en deux versions : le 63 LJ (6,36 m) à lits jumeaux et le 59 LT (5,99 m).

Une touche chic assumée !

Le Florium Black Pearl 59 LT n'est pas un modèle d'entrée de gamme, et il le fait savoir tout de suite. À commencer par sa face avant ! Les pare-chocs sont dans la couleur de la carrosserie et le toit panoramique Skyview, avec système de désembuage, y est particulièrement bien inséré. Les jantes alu bi-couleur 16 pouces, associées à des pneumatiques quatre saisons, et le covering participent également de ce côté chic. Ce Black Pearl a de l'allure, c'est sûr ! Et quand on pénètre à l'intérieur, le charme agit aussitôt.

L'ambiance intérieure est très soignée

Un bon point pour la qualité du mobilier et la sellerie bi-ton Black Ivory. En cabine par ailleurs, on sait qu'on pourra compter sur de nombreux équipements de série : ESC spécial fourgon, Traction+, Hill Descent Control, volant cuir, commandes radio au volant, antenne radio DAB sur rétroviseur, réservoir carburant 90 litres, autoradio multimédia double DIN avec Bluetooth (Android et Apple Car), pour ne citer que cela.

Une dînette conviviale !

Quels sont les ingrédients d'une dînette réussie ? L'espace, la luminosité et le confort de la banquette et des sièges cabine. Celle du Florium Black Pearl 59 LT coche toutes les bonnes cases. Baies et Skyview font entrer largement la lumière. On prendra du plaisir à s'installer autour de la table à 2, 3 ou 4 personnes, que ce soit pour les repas, les goûters ou l'apéro. La dînette est le lieu idéal également pour préparer la liste des courses au marché local, pour lire des guides et préparer les sorties touristiques du jour. À noter également : les placards de pavillon de belle facture et l'éclairage direct et indirect, très élaboré et de bon aloi. En cuisine, le frigo à compression de 157 litres de capacité annonce la couleur. Côté services et autonomie, le 59 LT voit grand et place la barre haut. Cela tombe bien, car le bloc-cuisine est bien conçu à défaut d'être immense… ce qui est souvent le cas dans les fourgons aménagés.

Un maxi-couchage arrière permanent

Avouons-le ! Autant on tolère des couchages étroits dans un van, un véhicule de loisirs compact par définition, autant on attend davantage d'espace dans un fourgon ou un profilé. Là, le lit du 59 LT fait fort : 150 cm de large pour 200 cm de long, des valeurs très intéressantes, voire assez rares. Le matelas est également de qualité. Du côté des rangements, on peut compter sur deux grands placards de pavillon et une penderie. Des spots en tête de lit sont les bienvenus. L'aération de l'espace est importante. Elle est assurée par un lanterneau et les deux baies des portes arrière. Encore un espace de vie bien pensé où rien ne manque.

Un cabinet de toilette modulable

Faire partie d'un groupe important est un avantage. Cela permet de profiter de solutions techniques adoptées par d'autres marques du groupe. Le cabinet de toilette modulable (position lavabo/WC ou cabine de douche) en est une illustration. Il a été conçu (et breveté) par le bureau d'études du groupe Rapido. Le Florium 59 LT en profite, et c'est très bien ainsi. Cette double fonction, par simple pivotement d'une paroi, est idéale dans les espaces contraints que sont les fourgons. Que se passerait-il si cette paroi pivotante n'était pas là ? En prenant sa douche, les projections d'eau viendraient éclabousser tout l'espace. C'est le cas dans beaucoup de modèles : ce n'est pas rédhibitoire, mais si on peut l'éviter…

Services à bord, le top !

Position oblige, le Black Pearl 59 LT offre un très bon niveau de services. Jugez-en plutôt : chauffage Truma 4000 fonctionnant au diesel, isolation du plancher par 25 mm de Styrofoam et soubassement polyester, isolation XHP sans pont thermique, réservoir de 110 litres d'eau propre, douchette arrière eau chaude/eau froide. Ce n'est pas tout : ce fourgon compte aussi une batterie lithium de 100 Ah, une prédisposition pour attelage, un frein de stationnement électrique, des rétroviseurs électriques, dégivrants, rabattables électriquement, une caméra de recul intégrée au multimédia, une porte moustiquaire ouvrant latéral, un réservoir d'eaux usées chauffé et des stores d'occultation en cabine.

Un fourgon bien né

Disponible à partir de 69 950 €, en version 140 ch (boîte manuelle), le Florium Black Pearl 59 LT a décidément plus d'un atout à faire valoir, outre son côté chic. De construction et d'isolation soignées, il sera parfait pour des couples de voyageurs soucieux de leur confort. Son maxi-couchage est l'une de ses cartes maîtresses. Il en a bien d'autres.

Mots fléchés

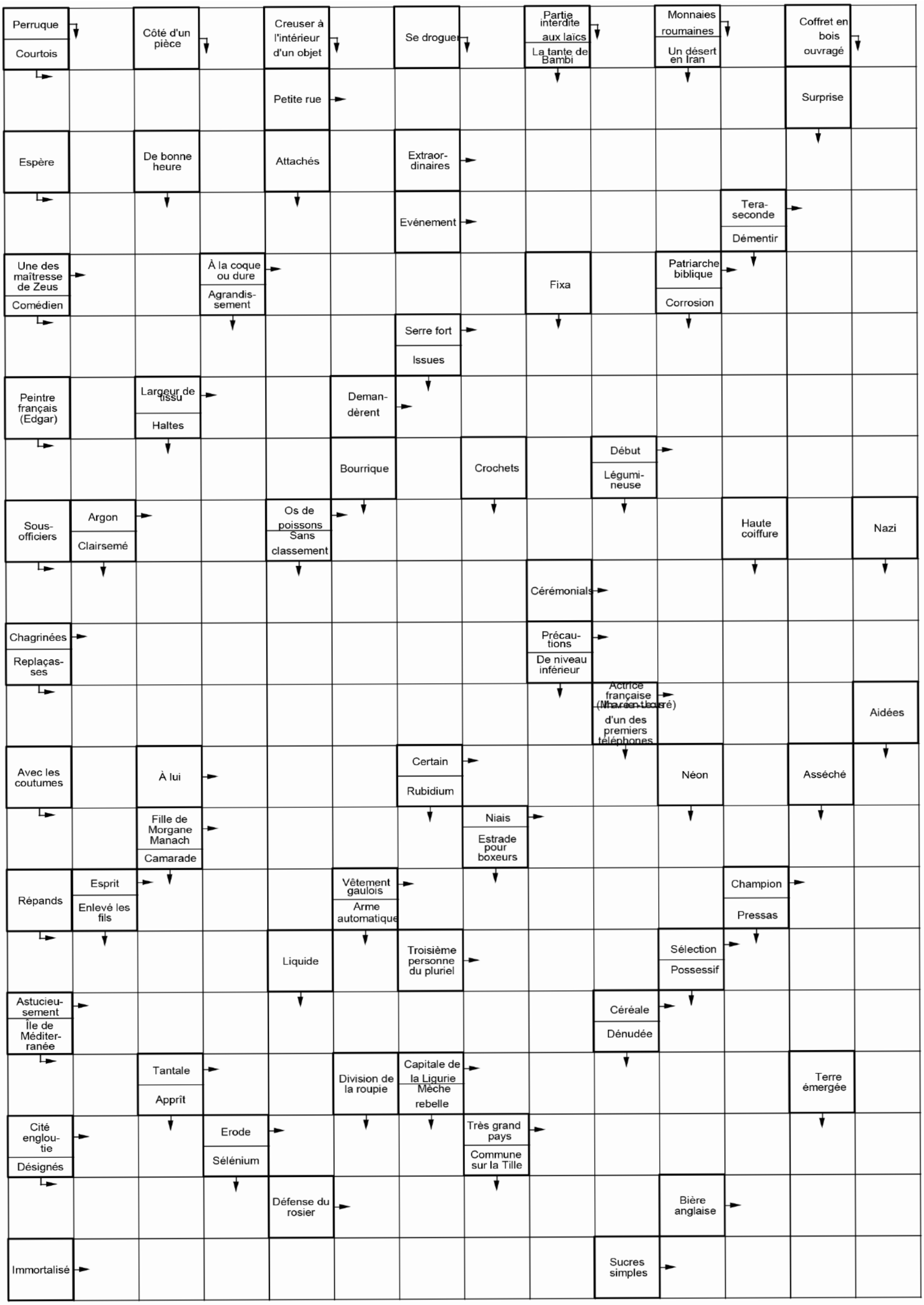

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Lundi 7 juillet 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

OPEP+

Augmentation de la production pétrolière de 548.000 barils/jour en août prochain

Huit pays du groupe Opep+, dont l'Algérie, ont décidé d'appliquer une augmentation collective progressive de leur production de pétrole brut, estimée à 548.000 barils/jour et ce, durant le mois d'août prochain, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, précisant que dans ce cadre, la production de l'Algérie augmentera de 12.000 barils/jour.

AIR ALGÉRIE CRÉE SA FILIALE DOMESTIQUE

Vocation régionale évidente

Devant assurer une liaison efficace et pérenne entre les villes algériennes, la dénomination de la nouvelle compagnie aérienne algérienne Domestic Airlines ne dépare nullement de la structure linguistique des noms des compagnies aériennes internationales ni de celui d'Air Algérie, la compagnie mère dont elle est une extension naturelle.
Ce nom inclut une distinction étymologique 'domestic' qui démontre clairement le caractère géographique et la portée régionale de la nouvelle société, tout en préservant le caractère historique d'Air Algérie. Le logo bilingue (en arabe et en anglais) qui a été adopté, reflète l'engagement de l'entreprise à suivre le rythme de la modernité et de l'ouverture aux différents segments du public, que ce soit au niveau national ou international. Le design visuel du logo, inspiré par le symbole historique d'Air Algérie, assure ainsi une continuité symbolique et visuelle, tout en mettant en avant de nouvelles touches de design qui « expriment un départ renouvelé et une identité indépendante dans le cadre de l'affiliation institutionnelle ».

DIPLOMATIE

Ahmed Attaf en visite officielle à Singapour

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé ce dimanche à Singapour pour une visite officielle. Dépêché par le Président de la République, cette visite dans ce pays ami vise à consolider et à dynamiser les relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et Singapour, notamment dans les domaines économique et technologique.
Durant son séjour, le ministre Attaf tiendra une session de travail avec son homologue singapourien, Vivian Balakrishnan, et aura également des rencontres bilatérales avec d'autres hauts responsables de la République de Singapour.

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 63e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Tebboune rend hommage aux martyrs et appelle à l'unité nationale

À l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, Tebboune a adressé ce vendredi 5 juillet un message solennel à la nation, empreint de fierté, de mémoire et de projections vers l'avenir.
Dans ce discours, le chef d'État a appelé les algériens à se souvenir des sacrifices des martyrs tout en regardant vers les défis à venir avec confiance et cohésion.
Dans sa déclaration, le président a d'abord rendu un vibrant hommage aux héros de la guerre de libération nationale, qui ont bravé l'oppression coloniale pour arracher la liberté du peuple algérien. Il a salué « les hommes intrépides qui ont porté la patrie dans leur cœur et juré de la libérer », rappelant les longues années de lutte ayant coûté la vie à des milliers de martyrs.
Cette mémoire, selon le chef d'État, doit rester vivante et active, non pas seulement dans la commémoration, mais comme fondement d'un projet national fort et uni.
Tebboune a souligné que l'Algérie a su, depuis l'indépendance, valoriser ces moments historiques pour cimenter l'unité nationale et bâtir des institutions solides.

L'Algérie face aux défis d'un monde instable

Dans une conjoncture internationale instable, il a insisté sur la nécessité de « renforcer la résilience nationale, d'ancrer les valeurs de citoyenneté authentique et de faire bloc face aux enjeux et aux menaces ».
Dans une référence aux bouleversements mondiaux actuels, il a appelé à la vigilance et à l'unité comme meilleurs remparts contre les divisions et les tentatives de déstabilisation. Le président a profité de cette fête nationale, également célébrée comme la Fête de la Jeunesse, pour adresser un message particulier aux jeunes Algériens. Il les a invités à s'inspirer de l'héritage des anciens et à œuvrer pour l'avenir du pays avec « engagement, sérieux et lucidité ».
Il a également rendu hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), « digne héritière de l'Armée de libération nationale », ainsi qu'à toutes les forces de sécurité pour leur rôle dans la préservation de la paix et de la stabilité du pays.

TRANSPORT

Sogral lance une application de réservation de taxis agréés

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, dimanche, dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle application, permettant de réserver des taxis agréés.
Cette application, appelée "Taxi safe", concerne exclusivement les chauffeurs de taxis urbains et inter-wilayas, qui exercent leur activité conformément à la réglementation régissant cette profession, et dont les véhicules sont soumis à un contrôle technique tous les six mois, précise la même source. Ainsi, dès demain, lundi, il sera possible de demander les services d'un taxi en ligne de manière "simple, rapide et sécurisée" via cette plateforme développée par des compétences locales relevant du secteur.
L'application est téléchargeable gratuitement sur la boutique "Play Store", ajoute le communiqué, précisant que toutes les données relatives aux chauffeurs et aux utilisateurs sont hébergées en Algérie.
La nouvelle application permet également de localiser la position des utilisateurs sur la carte et le véhicule, de voir l'itinéraire du trajet et l'heure d'arrivée, de même qu'elle offre la possibilité de consulter les informations relatives au chauffeur et au véhicule, ainsi que les avis des passagers sur la qualité du service fourni.
Pour gagner du temps, l'application adresse la commande aux chauffeurs de taxis les plus proches de l'emplacement du client, en enregistrant et en conservant toutes les informations relatives aux trajets, précise le communiqué.

DJANET

«S'beiba», un rite pérenne, festif et d'attachement au patrimoine

La "S'beiba", une fête ancestrale annuellement célébrée par la population de la wilaya de Djanet, constitue un rendez-vous sacré pour, au-delà de la perpétuation d'un rite séculaires, valoriser le patrimoine culturel du Tassili N'Ajjer et réaffirmer l'attachement à un legs traduisant la bravoure et l'appartenance à une identité communautaire ancrée dans l'histoire de la région.
La perle du désert "Djanet" renoue, à l'avènement du mois de Moharrem (début de l'année hégirienne), avec une des facettes de son patrimoine ancestral, dont la fête culturelle locale de la "S'beiba", un rite jalousement préservé et ressuscité pour exprimer l'attachement à une période historique marquant la liesse populaire après le sauvetage du prophète Moussa de la poursuite du pharaon.
Coïncidant notamment avec la célébration de la fête religieuse de l'Achoura, 10ème jour du mois hégirien de Moharrem, la "S'beiba", confinée par la population locale à l'appellation "Kili T'sibiya" (danse de l'épée), constitue un rite annuel aux diverses symboliques et dimensions spirituelles, visant à confédérer les ksour d'El -Mizane et Azelouaz.
Cette unification de deux anciens quartiers de Djanet s'effectue dans une ambiance culturelle festive, rehaussée par des joutes poétiques rythmées de percussions de tambours, donnant libre cours à une chorégraphie et des danses ancestrales exécutées par des hommes des deux ksour, vêtus de leurs plus beaux costumes traditionnels "Aghelay N Tikmessine".
La S'beiba ou "la danse de l'épée"
La S'beiba ou "la danse de l'épée", ayant au préalable fait l'objet de minutieux préparatifs appelés localement "Timoulaouine", se manifeste par la valorisation de la poésie du verbe joint à une danse exécutée par les participants et devant atteindre son apogée dans une scène de clôture dénommée "Aghelay N Outay".
Celle-ci met aux prises, dans un combat hautement symbolique, les représentants guerriers des deux ksour et se soldant par un pacte de passage d'une année à une autre, scellant aussi le renouvellement d'appartenance communautaire et de préservation d'un rite religieux et culturel très ancien à la fois.
Cette fête, comme veut la tradition, constitue, bien plus qu'une facette de la culture locale, une force d'existence, de raffermissement de la cohésion sociale, d'appartenance et de préservation de la mémoire collective locale et de l'identité nationale.